

temps de M. Nixon
L.A. AURAIT EU
UN INFORMATEUR
MAISON BLANCHE
LIBRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beau-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F
Agence: 100 fr.
Abonnement: 1200 fr.
RUE DES ITALIENS
5, RUE DES ITALIENS
75002 PARIS - CEDEX 02
C.C.P. 627-23 Paris
Télé: Paris 63 55 27
Tél. : 770-91-29

ANT AUX PRESSIONS DE LA C. G. T. ET DE L'ARMÉE

Une émissaire

rous de la vieille garde ont remporté une victoire décisive... Mme Isabel Peron accepte de se séparer de M. Lopez Rega

Mme Isabel Peron accepte de se séparer de M. Lopez Rega

LE CABINET ARGENTIN EST REMANIÉ

Mme Isabel Peron, présidente de la République argentine, a accepté vendredi 12 juillet la démission de M. José Lopez Rega, ministre du Bien-être social et directeur de son secrétariat privé.

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — La présidente ou son beau défenseur son collaborateur... Un remaniement partiel du gouvernement a été effectué d'autre part.

Un dosage difficile
Le nouveau cabinet comprend deux ministres considérés comme des modérés.

LE CONFLIT ENTRE LE M.F.A. ET LES SOCIALISTES

Le chef du gouvernement portugais décide de remplacer les ministres démissionnaires par des «personnalités indépendantes»

Les troupes sont consignées dans les casernes

Le Conseil de la révolution portugaise a décidé samedi matin 12 juillet, que le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, remplacerait dans les plus brefs délais, les ministres démissionnaires par des personnalités indépendantes capables de placer les intérêts de la nation au-dessus de leur sympathie ou de leurs intérêts personnels.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Le pas est franchi. Démission de leurs fonctions gouvernementales, les socialistes campent désormais dans l'opposition.

Le réquisitoire de M. Soares
Le secrétaire général du parti socialiste d'avait-il pas le jour même, devant plus de cent journalistes, osé lancer une ombre sur la légitimité révolutionnaire du M.F.A. ?

LE COLLOQUE DU CENTENAIRE

La République du spectacle

par PAUL GILLET

A qui doit-on la naissance de la III^e République, c'est-à-dire l'unique voix de majorité qui fit accepter le célèbre amendement Wallon par une Assemblée nationale que rien n'autorisait à se croire constituante ?

L'alliance avec l'armée
Le libéralisme n'est pas plus pur sur le plan économique, où la jeune République affiche bientôt, vis-à-vis du commerce international, un protectionnisme que l'Empire n'eût pas refusé.

Musique folk à Montreux

Réunifié dans un casino décliné il y a dix ans par un incendie et reconstruit autour d'une salle de spectacle qui jouait encore d'un éclairage médiocre, le Festival de Montreux qui présente traditionnellement des scènes de rock et de blues a vu ce soir les deux genres se mélanger.

Le groupe de David Bromberg (ancien accompagnateur de New-York et dont le carrière de soliste a commencé il y a cinq ans) était pour beaucoup

positions soviétiques et américaines sur le Proche-Orient
(Lire l'article SAN GUEYRAS, page 3.)

Le Monde paraîtra LUNDI 14 JUILLET.

EUROPE

Après la décision des ministres socialistes de quitter le gouvernement portugais

La lettre de M. Mario Soares au président Costa Gomes

< Je ne peux continuer d'appartenir à un gouvernement qui ne gouverne pas >

Lisbonne (A.F.P.). — Dans la lettre qu'il a adressée au président Costa Gomes, avant que le Conseil de la République ne décide de remplacer les ministres socialistes, M. Mario Soares écrivait : « Je ne peux continuer d'appartenir à un gouvernement qui ne gouverne pas et chaque jour abdique ses responsabilités, et je ne puis donner la caution morale et politique à une situation qui se dégrade en permanence. »

Le secrétaire général du parti socialiste poursuit : « Soches, monsieur le président, que je comprends votre angoisse et votre drame personnel, mais il arrive toujours un moment où il est nécessaire d'être courageux et de dire ce qui est juste. (...) Dès que l'on renie ses principes et que l'on cesse d'honorer les engagements que l'on a pris librement devant le peuple, on perd sa propre légitimité. C'est ce que je me refuse à faire et c'est ce que mon parti m'impose de ne pas faire. »

Après avoir fait un historique de l'affaire de République, M. Mario Soares affirme que la décision de laisser fabriquer le journal par une « dite commission de travailleurs » est une « provocation et une usurpation » mais, ajoute le secrétaire général du

parti socialiste, « l'affaire de République a été le plus vaste de crise générale de l'autorité de l'Etat qui est corrodée par la démagogie, l'irresponsabilité et l'anarchie-populaire avec lesquels on transige à chaque instant. »

« Au nom de la révolution on engage le processus révolutionnaire dans une véritable impasse sans perspective, la victoire est achetée par la contre-révolution. »

Le secrétaire général du parti socialiste affirme également : « Au nom du peuple on morose être chaque jour soumis à une épreuve de sa même persévérance. La révolution est en péril dans la mesure où l'on remet en cause les institutions démocratiques qui en sont le fondement et la justification. »

M. Mario Soares attire également l'attention du président de la République sur la situation tragique de la presse portugaise. « Aujourd'hui, écrit-il, la majorité écrasante des Portugais peut directement ou indirectement pour être chaque jour soumise à un véritable langage de mensonge et de leurs convictions. »

Les ministres démissionnaires seront remplacés par des « personnalités indépendantes »

(Suite de la première page.)

Nul ne se méprend sur la gravité de la situation : il ne s'agit pas d'une crise gouvernementale de quelques fauteuils vacants pour lesquels il conviendrait seulement de trouver des remplaçants. Le retrait des socialistes ouvre ouvertement la voie à une politique instable instaurée après le soulèvement d'avril 1974. Le vainqueur des élections est sur la touche. La fragile coexistence que l'on tentait à tout prix de maintenir entre deux légitimités, celle des armes et celle de la révolution, est disloquée.

Certes, le quatrième gouvernement provisoire n'est pas idéal, mais la disparition d'un des partenaires risque bientôt de remettre en cause la participation des autres. A commencer par celle du parti populaire démocratique (centriste) : repus vendredi par le président de la République, ses représentants ont affirmé leur intention de se maintenir pour l'instant dans l'équipe gouvernementale.

Mais, comme les socialistes hier, ils y mettent à leur tour des conditions qui risquent bien d'être jugées inacceptables : ils veulent que soient garantis la liberté et le pluralisme des organes d'information, que la crise économique soit efficacement combattue, que les élections locales soient organisées rapidement. Mais, surtout, le P.P.D. demande que l'on tienne compte de ses critiques sur le projet d'association de la République à l'Assemblée du M.F.A. N'est-ce pas à remettre en cause l'impulsion nouvelle que les militaires entendent donner à la ré-

volution ? Si tel est bien le cas, les centristes pourraient quitter sous peu les socialistes.

Que resterait-il alors du gouvernement ? Le parti communiste (M.C.D.P.), bien proche de ses thèses. Il est douteux que les militaires puissent gouverner avec une alliance aussi exclusive. Le scénario serait alors ouvert au gouvernement en uniforme avec des « techniciens civils ».

DOMINIQUE POUCHIN.

LES SOCIALISTES QUI ÉTAIENT MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Le parti socialiste, qui a décidé de quitter le gouvernement dans l'attente d'une solution « légale » au problème « républicain », était représenté dans le cabinet par les ministres et secrétaires d'Etat suivants :

M. Mario Soares, ministre sans portefeuille ;

M. Salgado Zenha, ministre de la Justice ;

M. Jorge Campinos, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ;

M. Pedro Coelho, secrétaire d'Etat à l'émigration ;

M. Armando Bacelar, secrétaire d'Etat à la Justice ;

M. Rui Gracjo, secrétaire d'Etat à l'orientation pédagogique ;

M. Antonio Machado Rodrigues, secrétaire des transports aériens et maritimes.

Union soviétique A PROPOS DES ARMES NUCLÉAIRES La « Pravda » dénonce « l'étrange position de M. Schlesinger »

Moscou. — La Pravda de ce samedi 12 juillet publie, sous le titre « l'étrange position de Schlesinger », une virulente critique des récentes déclarations « dangereuses et irresponsables » du secrétaire d'Etat à la défense des Etats-Unis, concernant les modalités d'emploi des armes nucléaires. Cet article est signé « Observateur », ce qui revient à dire qu'il a été rédigé en haut lieu et qu'il recèle l'approbation des plus hautes autorités.

Le quotidien du parti communiste soviétique rappelle les déclarations du chef du Pentagone, selon lesquelles les Etats-Unis pourraient être amenés à utiliser les premiers l'arme nucléaire, notamment dans un éventuel conflit européen. Puis il accuse M. Schlesinger de ne pas tenir compte de l'accord signé il y a deux ans à Washington par MM. Nixon et Brejnev, pour prévenir les conflits de ce genre.

Les déclarations belliqueuses de M. Schlesinger, affirme la Pravda, contrastent d'une façon flagrante avec le climat des relations soviéto-américaines sur les problèmes de sécurité et avec l'esprit de la détente. Comme s'il revenait au temps de la guerre froide, Schlesinger ressort des conceptions complètement discréditées de la dissuasion de attaques nucléaires préventives, conceptions forgées par Foster Dulles et ses continuateurs. On a même l'im-

pression que le chef du Pentagone élabore les détails d'une guerre nucléaire, comme s'il n'était pas concerné par l'accord soviéto-américain sur la prévention de ce genre de conflit.

Le texte signé en 1973 à Washington et auquel la Pravda fait référence ne constitue pas, en fait, un accord en bonne et due forme. Il s'agit d'une déclaration solennelle par laquelle les signataires s'engagent à ne pas laisser dégénérer leurs relations entre eux ou avec l'Europe quel que soit le point de vue sur une guerre nucléaire. La Pravda estime aujourd'hui qu'en envisageant l'utilisation de l'arme nucléaire dans certains conflits, M. Schlesinger va à l'encontre de la déclaration signée par MM. Nixon et Brejnev.

Le journal soviétique se critique en affirmant que « la politique de menaces de guerre nucléaire ne s'inscrit pas dans les réalités actuelles. Les événements agressifs et amateurs d'aventures se heurtent à la riposte de plus en plus énergique et générale des peuples. Les réalités elles-mêmes montrent qu'il est indispensable de poursuivre la ligne de la coexistence pacifique et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Voilà pourquoi les déclarations irresponsables de Schlesinger sont si étranges et si dangereuses. »

JACQUES AMALRIC.

LES RÉACTIONS

En France...

M. LECANUET : l'union de la gauche n'a pas résisté.

M. Jean Lecanuet, président du Centre démocratique, ministre de la Justice, a déclaré vendredi 11 juillet : « Les équivoques de la situation portugaise viennent d'être brutalement dissipées. Tenant pour nuls les victoires des socialistes et ceux qui se sont présentés aux élections, les militaires, dont la collusion avec les communistes est évidente, instaurent une démocratie directe, c'est-à-dire la dictature. »

« Les socialistes français auront-ils la lucidité de tirer les leçons de l'expérience portugaise ? La conclusion politique des événements du Portugal est parfaitement claire à Lisbonne. L'union de la gauche n'a pas résisté à l'épreuve du pouvoir. Qui nous fera croire qu'il n'en trait pas de même à Paris ? »

« La victoire de la gauche avec des communistes conduirait tout droit à la dictature du parti communiste, appuyé par les technocrates de la démocratie portugaise. »

M. Marchais n'est pas directeur de l'Unité. Le parti communiste français est aussi stalinien que le parti communiste portugais.

L'alliance socialo-communiste est la plus dangereuse des illusions et la plus fatale pour les libertés démocratiques. Elle ne connaît pas de retour.

« Je suis convaincu qu'un nombre croissant de Français vont maintenant le comprendre. »

M. ESTIER : non à l'amalgame.

M. Claude Estier a déclaré, vendredi 11 juillet, au nom du secrétariat du parti socialiste : « Le P.S.U. ne peut pas accepter l'intention des derniers développements de la situation au Portugal et, notamment, la décision prise par le parti socialiste portugais, à la suite de la répartition des sièges, de rejoindre le M.F.A. dans des conditions non conformes aux précédentes décisions prises par le conseil de la République et aux engagements pris par le président de la République, M. Costa Gomes. »

M. Claude Estier a ajouté : « Réaffirmant le souci qu'il a constamment exprimé de maintenir le Portugal dans les conditions d'un libre exercice de la démocratie, le parti socialiste dénonce l'amalgame pratiqué, en France, par les dirigeants de la gauche, qui ont jamais été la voix quand le fascisme régnait à Lisbonne et s'accrochant fort bien de celui qui existe, notamment à Madrid ou à Santiago du Chili, s'ont eues une qualité pour se présenter comme les champions de la liberté. »

« Le P.S.U. a rendu publique la déclaration suivante : « Le parti socialiste portugais choisit, pour promouvoir une crise politique et pour organiser le mouvement de masse populaire, le moment où la plus ferme unité des travailleurs est nécessaire. Cette attitude est lourde de dangers et laisse planer des doutes sérieux sur les options socialistes de la direction de ce parti. (...) Il est vrai que des erreurs ont été commises, mais elles ne sauraient justifier l'arrêt du soutien et de la participation au processus en cours. »

« M. Bertrand Motta, président du Centre national des indépendants et paysans, a impudiquement déclaré que le Portugal échapperait à la règle (...) Inventeur, en France, du programme commun, François Mitterrand a saisi avec beaucoup d'ingénierie, le sort de nos amis portugais, et nous sommes déterminés à les aider par tous les moyens. »

« A MOSCOU, l'agence Tass a accusé le parti socialiste portugais de tenter d'aggraver la situation politique » en annonçant son retrait du gouvernement.

« A BONN, M. Bruno Friedrich, porte-parole du groupe parlementaire social-démocrate, a affirmé que, « sans partis libres, sans élections libres et sans syndicats libres, il n'existe pas de socialisme en Europe... »

« A BRUXELLES, M. André Cools, président du parti socialiste, a condamné l'attitude du Conseil de la révolution : « Nous sommes heurtés par le fait, avec beaucoup d'ingénierie, le sort de nos amis portugais, et nous sommes déterminés à les aider par tous les moyens. »

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBÉRATION : Un nouveau modèle la libération nationale.

« Les activités du M.F.A. n'ont pas un caractère politique et intellectuel de Mario Soares. Cela ne peut pas dire qu'il n'en ont pas. Leur expérience, leur modèle de référence, surtout pour l'idée d'une « démocratie » principalement au sein du COPCON, ce sont les mouvements de libération africains, et parmi eux, le P.A.I.G.C. et le FRELIMO. (...) Ces hommes et cette attitude ont été dans cette extrémité de l'Europe le modèle d'un mouvement de libération nationale et de la guerre du peuple, dont ils ont pu constater, groupés à l'appui, qu'ils permettaient d'atteindre efficacement tout un peuple vers ses objectifs fondamentaux. » (SERGE JULY.)

LE FIGARO : Le succès du P.C.P.

« L'histoire des derniers jours est racontée dans le succès du P.C. portugais. Tout laisse à penser que le débat a été tumultueux à l'intérieur du Mouvement des forces armées. (...) C'est l'appréciation correcte

...à l'étranger

Le socialisme ne peut s'affirmer que par la réalisation complète de la démocratie

estiment les partis communistes espagnol et italien

De notre correspondant

Rome. — Dans son numéro daté du 12 juillet, l'Unité juge « grave » l'annonce du départ des socialistes du gouvernement portugais. Selon l'organe du parti communiste italien, le Mouvement des forces armées aurait dû favoriser « une extension du rôle des forces politiques et non l'inverse ». En effet, « les organismes de « démocratie directe » ou d'assemblées ne peuvent être considérés par opposition aux organes de démocratie représentative, ils ne peuvent priver les partis de leur rôle », surtout quand ceux-ci ont montré leurs assises populaires. « Il y a, poursuit le quotidien, une nécessité complémentaire par laquelle le tissu démocratique de base doit s'élargir, intégrer et renforcer les institutions. Autrement, on court le risque de la désagrégation. Ceux qui ont vraiment à cœur le progrès et le renouvellement du Portugal ne peuvent pas ne pas s'en préoccuper. »

C'est dans le même esprit qu'a été rédigée une déclaration commune des partis communistes italien et espagnol, rendue publique à Rome vendredi 11 juillet, à l'issue de la visite en Italie d'une délégation du P.C.E. conduite par le secrétaire général, M. Santiago Carrillo.

La situation au Portugal n'est évoquée que par allusions dans ce texte qui est cependant très explicite. Il consacre l'unité de vues des partis communistes italien et espagnol sur le mode de participer au pouvoir et de changer la société. Leurs conceptions divergent, on le sait, de celle des partis frères portugais. Les deux partis « élaborent et cherchent à réaliser, dans leur pays respectif, « la rencontre la plus large et la plus démocratique de toutes les forces politiques », chacune de celles-ci gardera sa

Plusieurs partis socialistes européens se déclarent solidaires de leurs amis portugais

« A LA HAYE, le Parti du travail a déclaré que « les chances d'une démocratie pluraliste au Portugal sont aujourd'hui pratiquement inexistantes », mais le premier ministre, M. Joop Den Uyl, qui appartient au Parti du travail, a annoncé que, « en dépit de l'incertitude », son gouvernement poursuivrait, « tant qu'il y aura une chance pour la liberté du Portugal », son aide à ce pays, aussi bien bilatéralement que dans le cadre de la C.E.E.

« A LONDRES, le Labour a réitéré sa « forte solidarité » avec les socialistes portugais. »

« A ROME, le parti socialiste a déclaré sa « pleine solidarité », et a déclaré qu'il était « impossible de faire abstraction de la volonté populaire exprimée par la voie qu'a prise le Portugal, le succès du parti socialiste ».

« A STOCKHOLM, on a rappelé que le parti social-démocrate suédois s'était efforcé d'apporter un maximum d'assistance, sur le plan de l'organisation, au parti socialiste portugais. »

Quant à M. Otto Kersten, secrétaire de la C.I.L.L. (Confédération internationale des syndicats libres), il estime qu'il « faut craindre pour les libertés politiques et syndicales ».

DIPLOMATIE

< LES INTÉRÊTS DE LA FRANCE ET DES ÉTATS-UNIS NE SONT PAS CONTRADICTOIRES, MAIS SONT RAREMENT IDENTIQUES >

déclare M. Sauvagnargue

« La France et les Etats-Unis ont des intérêts qui ne sont pas contradictoires mais qui sont rarement identiques », a déclaré vendredi 11 juillet M. Sauvagnargue, en réponse aux questions des correspondants de presse anglo-américains. Sa félicité d'avoir « décrit » les relations franco-américaines (et d'avoir inventé cette expression), le ministre a ajouté : « Les deux nous défendent et qui procurent à l'origine de l'partition sont résolus à se défendre conjointement et entrainement contre le cas avec le Vietnam, le dit que Nord-Sud, etc. Nos relations avec les Etats-Unis sont cordiales et entrainement cordiales dans la recherche de intérêts communs. » Cette situation, a poursuivi le ministre, « nous a permis de faire une partie de la part des Etats-Unis » de la part de la France, « le de de ne pas grossir inutilement nos divergences. »

Interrogé sur l'absence de « calor » que M. Joberg reproche à la diplomatie française, le ministre a dit que nul n'avait formulé un tel grief quand il a nommé le ministre de M. Yve Arafat. « Le plus fort qu'a-t-il dit, est de dire la vérité. Nous la disons patiemment, à l'abri d'écoutes. »

« Voici les principaux points de vue que par le ministre dans autres réponses : »

PROCHE-ORIENT. — M. Sauvagnargue a déclaré qu'il n'a pas trouvé M. Kissinger « très content » dans l'éventualité de la situation actuelle au Proche-Orient. « Les Etats-Unis et France estiment pourtant que temps n'est ni l'heure de la paix ni l'heure de la guerre, a-t-il dit, ni y a des chances à saisir malgré les risques très graves, subsistent, les chances actuelles de trouver une solution de coexistence sont en ce moment meilleures que jamais. » Le ministre déclare que la France était « totalement opposée » au projet certains pays arabes d'évincer Israël des Nations unies. « Cette tentative a été à l'encontre des intérêts des pays arabes et mêmes car elle provoquerait un mouvement de solidarité en leur faveur. »

PROBLÈMES MONÉTAIRES. — Le ministre estime que le problème le plus sérieux auquel de vent faire face les Européens est « un complexe incluant la crise monétaire, le pétrole et le gouvernement de la Communauté. La crise monétaire, a-t-il dit encore, « est déformée et aberrante ». »

PORTUGAL. — « Je ne cache rien sur mes préoccupations devant les événements de ce pays », a déclaré M. Sauvagnargue. « Je ne ressaisirai pas de la victoire de la République, a-t-il dit, M. Costa Gomes, a fait en France, je ne puis cacher mes inquiétudes et mes préoccupations devant ces conditions, qui paraissent difficiles à ce point, le ministre, que la Communauté européenne se prononce sur la question de l'aide au Portugal » (ce qui est une question qui sera discutée lors par le conseil des ministres de la Communauté à Bruxelles).

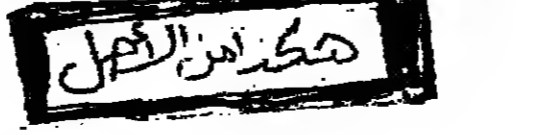
VIETNAM. — M. Sauvagnargue a souligné que l'ambassade de France à Saigon est la seule qui avec cent cinquante quatre personnes, fonctionne actuellement. Elle dispose du chiffre de privilèges et de l'immunité diplomatique. « Les conditions de travail sont bonnes, le personnel français, M. Hurlet, n'a encore rejoint son poste, a-t-il dit, et nous espérons que M. Sauvagnargue, faciliter le départ de Français qui veulent revenir en France », mais qu'il ne pense pas le faire en raison de l'absence de moyens de communication. »

VOYAGE DE M. CHIRAC EN ROUMANIE

M. Jacques Chirac se rendra en voyage officiel en Roumanie le jeudi 13 juillet. Le premier ministre, qui sera accompagné notamment de M. Norbert Gérard, ministre du commerce extérieur, s'entretiendra avec son homologue M. Ioana Maresca. Il devra également rencontrer M. Ceausescu, chef d'Etat et chef du parti.

A Bucarest, M. Chirac sera de conversations de caractère technique mais aussi de nature politique, notamment de la préparation de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Il effectuera un déplacement en Moldavie et dans les rives de la mer Noire.

M. Henri Chollat a été nommé ambassadeur à Georgetown (Guyana) en remplacement de M. Paul Le Maître de Laubert. Il restera simultanément ambassadeur à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago) ainsi qu'à Bridgetown (la Barbade), où il a été nommé au début de cette année (voir la Monde daté 19-20 janvier et 22 mars 1975).



DÉFENSE

En échange de facilités accrues pour la vente de ses fromages La Suisse achètera des avions de combat aux États-Unis

De notre correspondant

Berne. — S'il appartient encore au Parlement de ratifier le choix définitif, il est presque certain que la Suisse s'appropriera à acheter l'avion américain F-5E Tiger 2 de préférence au Mirage-5 français (Le Monde du 10 juillet), pour renouveler sa flotte aérienne de combat. En tout cas, avant de se séparer pour la période des vacances, le gouvernement helvétique vient de prendre plusieurs décisions en ce sens. Ainsi M. Rudolf Gnani, chef du département militaire fédéral, a signé, mercredi 9 juillet à Berne, l'accord américano-suisse sur les commandes compensatoires que le ministre de la défense des États-Unis, M. James Schlesinger, avait, pour sa part, déjà signé quelques jours auparavant à Washington. Dès que les chambres suisses se seront définitivement prononcées sur l'acquisition du Tiger, l'accord entrera en vigueur avec effet rétroactif au 5 juillet 1975.

D'une durée de huit ans, l'accord conclu prévoit que le prix d'achat des avions sera compensé « dans la mesure la plus large possible, mais, au moins, à raison de 30 % » par des commandes passées à l'industrie helvétique. Le prix des solenoides appareils ayant été évalué à 1,2 milliard de francs suisses (environ 1.950 millions de francs français), les milieux intéressés espèrent donc que quelque 400 millions de francs reviendront en Suisse sous forme de commandes.

Le gouvernement américain, précise un communiqué publié à Berne, s'est déclaré disposé à renoncer aux droits de douane sur les importations affectées selon cet accord et à accorder dans les limites des moyens légaux des dérogations aux prescriptions visant la protection des produits américains.

D'autre part, le conseil fédéral a fait savoir que les nouveaux avions de combat, produits par Northrop et General Electric, seraient montés en Suisse. La fabrique fédérale d'avions d'Emmen, dans le canton de Lucerne, pourrait se voir confier une commande de quelque 40 millions de francs suisses pour le montage final des appareils. Connaissant déjà des difficultés, cette entreprise maintiendrait ainsi cent dix emplois pendant cinq ans. Si le Parlement se rallie aux vues gouvernementales, une commande ferme pourrait être passée en avril 1976 et les premiers appareils livrés dès 1979.

Les commentateurs de la presse helvétique ne manquent pas de faire un rapprochement entre les récentes mesures prises à Berne en faveur de l'avion américain et la décision du ministre américain du trésor, annoncée le 2 juillet à Washington de renoncer à prélever des droits supplémentaires sur les fromages suisses. « Les relations politico-économiques entre la Suisse et les États-Unis », écrit le quotidien « 24 heures de Lausanne », illustrent de manières presque caricaturales ce qui peut être un marchandage global dans lequel on mêle joyeusement les torcheons et les serviettes.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Un avion d'entraînement Mirage-III B de la base de Mont-de-Marsan (Landes) est crashé, vendredi 11 juillet, sur le territoire de la commune de Saint-Avit (Landes), peu après son décollage. L'un des deux occupants, le commandant Moreau, a été tué. — (Corresp.)

ÉDUCATION

DES RÉACTIONS A LA « LOI HABY »

Le vote par le Parlement de la loi relative à l'éducation a suscité de nouvelles réactions des organisations intéressées. Pour la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (FPEEP), que préside M. Antoine Lagarde, la loi apportera à un sensible progrès ; la Fédération se félicite de retrouver dans le texte certains principes qu'elle défendait et surtout le contrôle annuel du Parlement sur l'état d'avancement du projet. En revanche, elle déplore que des « points fondamentaux », à l'orientation, les rythmes scolaires et la rôle prépondérant des associations de parents d'élèves, n'aient pas été pris en considération.

Du côté des organisations d'enseignants de gauche, l'Unité syndicale nationale des enseignants du second degré (UNES), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, a exprimé son opposition globale à la réforme. Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), affilié par la parure du débat parlementaire, qui correspond à un projet amendable, prévient : « On aurait tort de compter sur le corps enseignant pour mettre en œuvre une politique qui réduise fondamentalement et qui va à contre-courant de l'évolution des mœurs que cette même assemblée avait pu sanctionner grâce aux voix de l'opposition. »

À côté de ces refus brutaux, les réactions de l'Énergie Breiz, fondation culturelle bretonne, peuvent paraître de moindre importance. Énergie Breiz considère, en effet, que le ministre a fait « une maigre et platonique concession » en insérant qu'« un enseignement des langues et des cultures régionales peut être dispensé ».

Équivalence pour la musique à Vincennes. — Le diplôme de premier cycle de musique délivré par l'université de Paris-VIII (Vincennes) donnera l'équivalence du DEUG (diplôme d'études universitaires générales) lettres et sciences musicales, indiquant un arrêté publié au Journal officiel du 11 juillet.

LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT SE RÉFÈRE EXPLICITEMENT AU SOCIALISME POUR LA PREMIÈRE FOIS

De notre envoyé spécial

Nîmes. — La Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente a réuni à Nîmes, du 8 au 11 juillet, son quatre-vingt-deuxième congrès sur le thème « La Ligue, pour quel faire et comment faire ? ». Les trois cent cinquante délégués ont adopté à une large majorité (1) une motion faisant pour la première fois dans l'histoire de l'organisation, explicitement référence au socialisme et déclarant notamment : « Nous condamnons la société dans laquelle nous vivons, société qui engendre l'existence de classes et leur antagonisme (...). La lutte solidaire des travailleurs pour

l'établissement d'une société de type social dont les caractéristiques de nos traditions nationales marquent l'originalité profonde et où hommes seront responsables et gestionnaires leurs entreprises, de leurs unités de production de leurs loisirs, les conduisant à développer philosophie et une culture nouvelles, intègrent les apports du passé. La Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente doit répondre à ces aspirations en visant à la formation l'homme responsable de lui-même et du monde dans lequel il s'insère. »

Du temps des questions au temps des réponses

Roulements, tirés, plus enclins au compromis qu'à la clarté, tels avaient pu paraître les précédents congrès de la Ligue. Nîmes, cette fois, aura fait exception. Pour la première fois dans le concert des déclarations sans surprise, la voix tenue de la base s'est mise en un chœur qui, pour élargir l'union, n'en a pas moins secoué la torpeur d'une institution plus que centenaire.

Ref. La Ligue bouge, sans précipitation, bien sûr, mais à sa mesure, celle d'une énorme machine regroupant sur les plans départemental et régional 34 000 associations locales autonomes auxquelles sont attachés plus de 3 000 000 d'adhérents. Pour eux, près de 120 000 animateurs, la plupart bénévoles, organisent des activités à tous azimuts : sport, ciné-clubs, vacances en plein air, actions sociales, formation permanente, etc.

An départ — c'était en 1866 — pour revendiquer pour tous, comme les premiers « ligues », une instruction obligatoire, gratuite et laïque, c'était faire preuve d'une originalité et d'un courage que la loi Jules Ferry est venue couronner quinze ans plus tard. Mais pour certains, souvent les plus jeunes et davantage au contact avec la base, ces grands principes, doivent être actualisés. Il ne suffit plus, selon eux, de s'affirmer, comme l'ont fait à Nîmes les congressistes, que l'originalité du mouvement réside

en la conception d'une éducation laïque permettant « le développement d'une démocratie réelle soucieuse de justice et de paix ». De telles assertions, satisfaisantes par le passé, sont devenues trop vagues. Elles ne fournissent pas des réponses aux questions posées quotidiennement aux nombreux animateurs locaux.

En un mot, comment le « ligueur » qui ne poursuit pas des buts spécifiquement politiques, mais dont l'action déborde nécessairement le domaine socio-culturel, peut-il définir une attitude ?

Mini-révolution

À ces interrogations, le congrès de Nîmes a esquissé une réponse. Un court métrage intitulé Le Temps des questions et des réponses a été projeté dans les différentes associations et a été discuté par plusieurs milliers d'adhérents. À l'aide de deux séries d'exemples, tirés de situations locales, ce film posait schématiquement les questions suivantes : « La Ligue doit-elle se contenter de gérer et de développer le service public dont elle a la charge ? Ou, au contraire, lorsqu'elle se heurte aux pouvoirs en place, adopter une attitude plus offensive et selon quels critères ? »

À la veille du congrès, trois types de réponses avaient été abordés par les quatre-vingt-dix-neuf fédérations départementales des œuvres laïques que regroupe la Ligue : 1) Une référence à la nature et à la vocation du mouvement ; 2) La Ligue doit préciser quelle s'inscrit dans une perspective socialiste sans opter pour un type de société ou se confondre avec un parti ; 3) La Ligue doit affirmer que son action éducative s'inscrit dans la lutte des classes et tend à construire une société de type socialiste.

Un terme de plusieurs heures, la commission d'orientation a dû constater que si certains des deux derniers thèses étaient parvenus à s'imposer, un texte commun, l'opposition aurait été irréductible avec les thèses de la première. C'était fait, une mini-révolution sur le port aux précédents congrès de délégués s'étaient toujours chahuté à afficher une unité qui n'était, fréquemment, que facade.

À dire vrai, le texte qui a été adopté, certes, pour la première fois, explicitement référence socialisme. Mais on y retrouve d'autre part suffisamment d'éléments sur thèses traditionnelles de la Ligue — jusqu'à une formulation — pour que la mission du mouvement ne soit mise en cause.

Une question toutefois domine en suspens : elle tient à la blesse des liens unissant jusqu'à la Ligue à ses associations locales. Les faits que les débats de Nîmes ont permis à la base s'exprimer davantage est ce un signe positif. Le congrès gagné en « crédibilité » mais précéder. Mais les militants se sentiront pas nécessairement engagés davantage par les orientations — au reste assez vagues, adoptées au terme de ces journées. Un « regroupement confédéral », réunissant divers, possibles des fédérations, avoir lieu cet automne à (Moselle). Les participants sont chargés de traduire en propositions précises la motion adoptée à Nîmes. Ce n'est donc que quelques mois que l'on s'aura le congrès qui vient de s'achever marquera une étape décisive de l'histoire de la Ligue.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Par 71 % des voix contre 26,61 % de abstentions et 2,39 % de refus de vote.

RELIGION

A DIJON

A quoi bon de nouvelles églises ?

De notre correspondant

Dijon. — Faut-il encore bâtir des églises aujourd'hui ? La question est posée à chaque fois qu'un nouveau quartier est aménagé. Tels les promoteurs immobiliers, les associations diocésaines réservent souvent des parcelles de terrain avant même que l'on effectue les travaux d'assainissement.

Ce fut le cas à La Fontaine-d'Ouche, un quartier de quinze mille habitants au bord du lac Kir, à Dijon, où l'évêché possédait un terrain de 2 463 mètres carrés destiné à la construction d'une église. Pourtant il n'y aura pas d'église dans ce quartier. Sur l'emplacement réservé à l'édifice, on a réalisé une crèche. Ainsi l'évêché a décidé le conseil municipal de Dijon, en mai dernier, et ce en accord avec l'évêque de Dijon.

Dans certains milieux de la ville on ne comprend pas une telle attitude. Les réactions sont parfois déabusées et le plus souvent désobligeantes à l'égard des prêtres du quartier. L'évêque de Dijon n'est pas épargné non plus. Un habitant du quartier va jusqu'à dénoncer le « colonialisme des pouvoirs », tandis qu'un autre ne craint pas de faire appel à la Bible pour dire qu'il faut « donner à ce quartier une église ». Le refus de construire une nouvelle église à Dijon est d'autant plus significatif que d'anciens lieux de culte de la ville ont subi, tout au long des années, des destructions très diverses.

L'une des raisons est que l'entretien des vieux bâtiments coûte cher ;

or, le plus souvent, les églises restent désespérément vides. A Dijon, la plupart des lieux de culte sont maintenant fermés pendant la journée. Certes, on craint les voleurs et les chérchards, mais on constate également que les églises ne constituent plus le havre de paix auquel aspiraient les catholiques d'autrefois.

Beaucoup d'églises et de chapelles avaient disparu au dix-huitième siècle puis au cours de la période révolutionnaire et plus encore dans les premières années du dix-neuvième siècle. L'église Saint-Étienne, construite au milieu du onzième siècle, devenue cathédrale à la révolution, héberge les services de la chambre de commerce. Une partie est aménagée en musée. Un musée d'art sacré sera bientôt aménagé dans la chapelle Sainte-Anne, bâtie par les bernardines au début du dix-septième siècle. L'église Saint-Philibert, sera transformée cette année en centre d'expositions, de conférences et de concerts.

Rendus à la ville en 1873, l'église Saint-Jean (quatrième siècle), qui s'élevait sur l'emplacement d'une basilique construite à l'époque romaine, a accueilli les comédiens du Théâtre de Bourgogne. La bibliothèque municipale est installée dans l'ancienne chapelle des Godrans (seizième siècle) et un centre psychologique dans l'enceinte de la chartrouse de Champel.

A quoi bon construire aujourd'hui de nouvelles églises ?

« Nous avons estimé devoir refuser d'être propriétaires de locaux dans cette ZUP », disent les prêtres de la paroisse de La Fontaine-d'Ouche pour qui le communisme chrétien est une « association comme les autres » et non pas « une nouvelle association riche et puissante qu'il s'installe ». L'accord entre l'évêché et la ville prévoit qu'un local géré par elle et géré à perpétuité d'une servitude d'affectation au culte catholique les samedis, dimanches et fêtes sera aménagé en plein cœur du quartier. « De ce fait, déclarent les chrétiens qui y habitent, l'église n'est plus privilégiée... Pour servir l'archaïque, on dresse la façade dans le local. — Ce genre de vie pauvre ouvre le passage et s'oppose de l'évangile. Les chrétiens qui avaient abandonné le chemin de l'église retrouvent le port de cette église-là... ». Et l'on constate dans ce quartier que nombre de catholiques qui avaient abandonné la messe du dimanche reviennent petit à petit.

CHARLES MARQUÉS.

Le journal télévisé d'un curé de campagne

Les claviers d'Auguste

« On peut tricher avec les produits faits par des machines, mais pas avec la nature, avec les bêtes, avec l'herbe, avec l'orange. » Auguste Entraygues ne triche pas, et c'est ce qui rend ce film si vrai, si émouvant (1).

Né dans une ferme du Haut-Limousin, il y a cinquante-cinq ans, ce paysan soigné, cheveux coupés en brosse, pipe au coin de la bouche, est curé d'Issel (Haute-Corrèze), petite ville de douze mille habitants. Avec deux autres prêtres il desservait aussi neuf paroisses dans un rayon de 30 kilomètres.

Pendant une semaine les caméras de la télévision font suivi dans son ministère, dans ses occupations de tous les jours : les deux ne se dissociant pas. Il parcourt la pays au volant de sa 4 L, visite les fermes isolées, bavarde avec ses voisins, fait son marché, célèbre des baptêmes et des mariages.

Mais derrière ces gestes lents et précis, cette bonne humeur, ce paysan soigné, il y a bien un curé qui se sent seul, qui se sent étranger dans un monde qui ne le comprend pas. « Comment veux-tu parler de vie dans un pays qui meurt ? », demande Auguste, en évoquant le sort désespéré d'une vache qui se voit obligée de vendre ses quelques vaches, chèvres et moutons, sans savoir de quel côté vivre demain. — On peut parler de vie à des gens qui ont envie de vivre, mais pas à ceux qui n'ont pas de projets d'avenir, parce que l'avenir pour eux n'existe pas. —

Déormais, devant une telle détresse, Auguste n'arrive même plus à parler de Dieu. Quand le vieillard — même — meurt à quatre-vingt-quatre ans, il parle, à ceux qui l'ont connu et aimé de solidarité humaine, du partage d'une vie. « Je dole faire abstraction de ma vie de prêtre, abstraction d'il. Comment parler de Jésus-Christ à des gens pour qui le mot Dieu est souvent un obstacle ? »

Auguste n'est pas tendre pour l'Église institutionnelle qu'il appelle le « système » ou encore le « mécanisme ». Profondément étonné par une visite à Lourdes, « Je n'ai même pas pu contacter à Lourdes ce solitaire, raconte-t-il. — Auguste refuse de se cantonner dans le culte, refuse de devenir « gérant d'une station-service ».

Comment faire alors ? « Je n'ai pas à juger les gens, à les cataloguer, dit-il. Je les prends comme ils sont. Je suis peut-être naïf, mais le refus personnel. — Et les jeunes ? Dans le film on voit Auguste en conversation avec un groupe de guides qui ont accepté de nettoyer une église abandonnée. Il y a toujours la même barrière. — Je ne sais pas ce que le mot Dieu représente pour ces jeunes, dit-il. Je ne sais pas comment l'appeler, moi. Je me méfie des mots. — La loi ? Elle n'est pas facile à dire. Je peux parler de la misère, pas de celle des autres. Pour moi, c'est une vie donnée, c'est de croire au cœur de l'homme. Finalement, je ne sais pas grand-chose. — C'est déjà beaucoup d'admettre qu'on ne sait pas grand-chose, d'accepter fidèlement de « tirer ses claviers et ses jeux comme l'organiste ». C'est lui penser à l'heure curé de campagne, celui de Bernanos, qui résumait la vie en ces trois mots : « Tout est grâce. »

ALAIN WOODROW.

(1) Le 1^{er} dimanche 13 juillet. Le Jour du Belin, 10 h. 30.

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT

● Académie d'Alger-Marseille. — Série A (philosophie-lettres) : 68 % (se 1974 : 71,57 %) ; série B (économiques et sociales) : 73,6 % (73,4 %) ; série C (mathématiques et sciences physiques) : 67,8 % (70,59 %) ; série D (mathématiques et sciences naturelles) : 58,4 % (67,99 %) ; série E (sciences agro-nomiques et techniques) : 62,1 % (61,5 %) ; série F (mathématiques et techniques) : 62,8 % (61,89 %) ; Total : 62,5 % (70,13 %).

● Académie d'Amiens. — Série A : 72,7 % (62,62 %) ; série B : 62,9 % (68,81 %) ; série C : 72,9 % (68,66 %) ; série D : 63,6 % (47,40 %) ; série E : 57,8 % (61,61 %) ; Total : 67,3 % (64,56 %).

● Académie de Bordeaux. — Baccalauréat de technique. — Série F : 62,9 % (61,90 %) ; série G : 62,6 % (62,12 %) ; série H : 59,8 % (70,97 %) ; Total : 62,5 % (64,63 %).

● Académie de Caen. — Baccalauréat de technique. — Série F : 62,9 % (61,90 %) ; série G : 62,6 % (62,12 %) ; série H : 59,8 % (70,97 %) ; Total : 62,5 % (64,63 %).

● Académie de Dijon. — Série A : 72,8 % (72,05 %) ; série B : 62,9 % (68,81 %) ; série C : 72,9 % (68,66 %) ; série D : 63,6 % (47,40 %) ; série E : 57,8 % (61,61 %) ; Total : 67,3 % (64,56 %).

● Académie de Nantes. — Baccalauréat de technique. — Série F : 62,9 % (61,90 %) ; série G : 62,6 % (62,12 %) ; série H : 59,8 % (70,97 %) ; Total : 62,5 % (64,63 %).

● Académie d'Orléans. — Baccalauréat de technique. — Série F : 62,9 % (61,90 %) ; série G : 62,6 % (62,12 %) ; série H : 59,8 % (70,97 %) ; Total : 62,5 % (64,63 %).

● Académie de Paris-Versailles-Créteil. — Série A : 62,9 % (61,90 %) ; série B : 62,6 % (62,12 %) ; série C : 72,9 % (68,66 %) ; série D : 63,6 % (47,40 %) ; série E : 57,8 % (61,61 %) ; Total : 67,3 % (64,56 %).

● Académie de Poitiers. — Série A : 72,8 % (72,05 %) ; série B : 62,9 % (68,81 %) ; série C : 72,9 % (68,66 %) ; série D : 63,6 % (47,40 %) ; série E : 57,8 % (61,61 %) ; Total : 67,3 % (64,56 %).

● Académie de Reims. — Série F : 62,9 % (61,90 %) ; série G : 62,6 % (62,12 %) ; série H : 59,8 % (70,97 %) ; Total : 62,5 % (64,63 %).

● Académie de Rouen. — Série A : 72,8 % (72,05 %) ; série B : 62,9 % (68,81 %) ; série C : 72,9 % (68,66 %) ; série D : 63,6 % (47,40 %) ; série E : 57,8 % (61,61 %) ; Total : 67,3 % (64,56 %).

A l'oral

VAGUE D'ABSENTEISME OU VAGUE DE RUMEURS ?

Y a-t-il en une vague d'absentéisme parmi les jurés d'oral du baccalauréat dans la région parisienne ? Selon plusieurs journaux et stations de radio, mille huit cent cinquante examinateurs sur les trois mille convoqués se seraient fait excuser pour raison de santé. Au reconstruit de Paris, on affirme que si le nombre d'examineurs absents lors des oraux a été plus élevé cette année que les précédentes et le chiffre de mille huit cent cinquante et excusés sur les trois mille examinateurs convoqués est très nettement exagéré.

Le nombre réel serait plus proche de la moitié. Il aurait été d'environ impossible d'organiser dans les délais habituels l'oral de bac en l'absence de, pratiquement, les deux tiers des examinateurs. Or les oraux se sont achevés comme prévu, dans la région parisienne le 9 juillet. D'autre part, contrairement à ce qui a été dit par les journaux, les absences ne sont pas dues à des raisons de santé. Un certain nombre d'examineurs se sont fait excuser parce qu'ils appartenaient à d'autres jurys ou parce qu'ils devaient effectuer des stages à l'étranger. Vague d'absentéisme ou vague de rumeurs ?

LE MESNIL
INSTITUT INTERNATIONAL POUR JEUNES FILLES
1229 Montreux, Suisse, tél. 1941 2/622651 accepte des élèves internes entre 14 et 22 ans. Cours de langues : Anglais, Français, Allemand, Italien, Espagnol, Russe. Culture générale. Secrétariat avec diplôme. Cours ménage, Arts, Sports. Trimestre d'hiver à Gstaad. Prospectus à disp.

سكول القرآن

MÉDECINE

Visite à Alger de Mme Veil a illustré l'importance de la coopération avec la France dans le domaine de la santé

De notre correspondant

Premier ministre français... Mme Veil a illustré l'importance de la coopération avec la France dans le domaine de la santé... M. Maoui, ministre du tourisme, a été à l'honneur du jour.

A Privas

MÉDECINS SONT CONDAMNÉS LA SUITE DE LA MORT DE MÈRE ET D'UN DE SES ENFANTS APRÈS L'ACCOUCHEMENT

Un mois de prison avec sursis... Les médecins ont été condamnés à la suite de la mort de la mère et d'un de ses enfants après l'accouchement.

LA RÉPUBLIQUE DU SPECTACLE

(Suite de la première page.)

On a souvent comparé la III^e République à un vaste théâtre... La République du spectacle est née de la volonté de la classe dirigeante.

(M. André Mathiot). La loi démocratique reste ancrée, mais les uns et les autres ne pratiquent plus le même culte... Les règles sont devenues trop subtiles pour maîtriser des forces sociales qui apparaissent sous de nouvelles formes.

Les barbares aux portes

Révéler le nouvel état de la République est l'évolution de l'Ouest... En 1928, il apporte à la majorité de droite de la Chambre l'appoint nécessaire pour qu'elle puisse gouverner.

Pourrait le public rester le public... Mais il n'attend guère d'autre divertissement... Le public ne veut pas être trompé.

Sur la scène, entre le scène et la salle se développe une dialectique... Le public ne veut pas être trompé.

Les premiers « lobbies »

Après 1871, la politique étrangère de la France ne se fait pas encore sur le plan public... Les premiers lobbies ont commencé à influencer la politique.

PRESSE

■ Au « Figaro », dans une lettre adressée à M. Jean d'Ormesson... Le journal a été condamné à payer des dommages et intérêts.

FEUILLETON

DE JULES CLARETTE

le beau Solignac

Paris, 12^e 1889. Le beau Solignac, jeune et fringant... Une naissance mystérieuse... Le monde, je voudrais être millionnaire pour couvrir d'or tous ces gens-là.

situé non loin de la prison du Temple, et sous la Révolution... Le monde, je voudrais être millionnaire pour couvrir d'or tous ces gens-là.

nant le Temple pour prison au commandant... Le monde, je voudrais être millionnaire pour couvrir d'or tous ces gens-là.

(A suivre.) Copyright le Monde

JUSTICE

LA JUSTICE MILITAIRE EN QUESTION

II. — Faire respecter un ordre public

par FRANÇOIS SIMON

La contestation de la justice militaire à travers les tribunaux permanents des forces armées (T.P.F.A.) met en lumière les multiples attributions de ces juridictions (« Le Monde » du 12 juillet). Est-il souhaitable de maintenir une institution qui semble faire souvent double emploi avec les tribunaux civils ? Les opposants répondent catégoriquement non, tandis que les partisans s'efforcent d'en justifier l'emploi, sans écarter pour autant l'éventualité de réformes.

Les adversaires des tribunaux militaires sont sans nuances, soit qu'ils s'opposent à l'armée, soit qu'ils s'opposent à la justice. Ils récusent un instrument qui, par sa nature, se place au-dessus de la loi ; ils estiment ces tribunaux inflexibles. A l'intérieur de la cité, les assésés donnent parfois des signes d'indignation. Ils jettent péle-mêle des arguments comme des seaux d'eau bouillante.

Il est vrai que l'assésé est donné sans ménagement. M. Raymond Lindon voit dans les juges militaires « des hommes qu'on a façonnés depuis des années dans l'obéissance aux commandements, pour qui la supériorité dans la hiérarchie s'étend d'emblée à la supériorité dans tous les domaines, notamment ceux de l'intelligence et du discernement, et qui détiennent, tout d'un coup, le pouvoir d'indiquer que le commandement du gouvernement accuse et traduit devant eux comme un présumé coupable, qui devraient ne pas tenir pour acquis tout ce que déclarent des gens plus galonnés qu'eux, et qui devraient éventuellement tenir en échec les thèses du commandement ».

Dans sa Lettre à un légaliste, Bernard Clavel laisse tomber cette conclusion qui sort d'une audience du T.P.F.A. de Lyon : « Si de nos jours on a pu longtemps concevoir de l'obéissance au système militaire et de l'indivisibilité de l'armée, c'est en assistant à cette audience que je serais devenu antimilitariste ».

Quant aux antimilitaristes qui militent dans de multiples groupes, ils ne sont évidemment pas en retard d'une vituperation. « Justice d'exception, procès oubliés, marionnettes au service de la répression », sont les moindres épithètes qu'ils emploient. Le mouvement en faveur de la suppression des T.P.F.A. n'est cependant pas le seul fait des antimilitaristes. L'Union des jeunes avocats de Bordeaux, par exemple, s'est rangée parmi les opposants à la suite d'une lente mutation. Fréquemment commis d'office, ses adhérents ne répugnent pas à se rendre au tribunal militaire où ils avaient le sentiment de pouvoir être écoutés et de remplir convenablement leur rôle de défenseurs.

Une sourde contestation

En fait, ils ont progressivement acquis la certitude qu'ils canonisaient une juridiction qu'ils sont venus à qualifier eux aussi d'exception. De là à commenté une sourde contestation qui est allée jusqu'à la publication, le 4 avril 1975, d'un rapport sur la justice militaire. Ils y dénonçaient le fait que les sanctions infligées par les T.P.F.A. s'ajoutent à des sanctions disciplinaires et s'ajoutent également par des autorités hiérarchiques, et faisaient état de l'absence de garanties formelles pour le prévenu : « La décision de poursuite, au lieu de classer sans suite, appartient au seul général commandant la région militaire ; les magistrats dépendent disciplinairement du ministre des armées ; au tribunal, les juges civils sont en minorité par rapport aux juges militaires ».

Afin de manifester leur mécontentement, ces jeunes avocats ont systématiquement, durant un temps, plaidé la relaxe. Certains de leurs aînés envisagent des mesures similaires. Après chaque procès qu'ils plaident devant les T.P.F.A., on les voit à la fois plus découragés et plus virulents dans la dénonciation. « Nous nous heurtons à l'arbitraire », affirme M. Jeuffa, entendu au cours d'une de ses interventions sur le sujet, « c'est comme si des ouvriers étaient jugés pénalement par des tribunaux composés de patrons ».

Situations analogues aux conseils de prud'hommes, réplique un commissaire du gouvernement à Bordeaux, négligeant le fait que ces derniers ne se prononcent qu'au civil et que leurs décisions sont susceptibles d'appel, comme le lui fera remarquer M. de Felice, « alors que vous représentez la hiérarchie », dira en écho

M. Leclerc, au cours d'un procès à Paris. Echange d'arguments qui montre sur quelle ligne de démarcation on se bat.

La légalité des tribunaux

Les magistrats civils appelés à siéger dans les tribunaux militaires se retranchent volontiers derrière la loi : le code de justice militaire relève d'un vote du Parlement, il convient donc de s'y adresser au lieu de vouloir en obtenir la modification. Au demeurant, peu de choses sont à rejeter, estime l'un d'eux, M. Dalat, président de chambre à la cour d'appel de Bordeaux et président du tribunal permanent des forces armées de cette ville. Certes, il accepte de considérer comme une lacune le défaut de juridiction d'appel. En revanche, il ne voit pas d'objection à la composition des tribunaux permanents : « Aux assésés avertis, les magistrats professionnels sont moins nombreux que les jurés ». La justice militaire, fait-il remarquer, est passée du pouvoir discrétionnaire à la légalité des tribunaux ; ce qui est critiqué, comme les arrêts de rigueur s'imputant sur la détention, relève en réalité d'un fait pratique. Pour le président Dalat, les prévenus ont les mêmes droits que partout ailleurs, plus encore, puisqu'ils ont toujours un avocat commis d'office, quel que soit le délit.

La présence de magistrats civils de haut rang complète, à ses yeux, les garanties formelles. « Nous sommes habitués, dit-il, à travailler sous le contrôle du public. Nous avons conscience de juger un individu et jamais un fait, sachant que nous avons entre nos mains la vie, l'honneur et la fortune des gens ». Cette noblesse du rôle est ressentie de la même manière par le directeur de la gendarmerie et de la justice militaire, M. Jean Cochard, lui aussi magistrat civil. S'il se déclare fermement pour le maintien des tribunaux permanents, ce n'est pas par entêtement, mais en vertu du principe qu'il s'agit de « faire respecter l'ordre public militaire ». Et tout découle bien en effet de ce mot militaire, qui vient s'accrocher aux concepts d'ordre public et de justice. M. Paul-Julien Doll, président du tribunal permanent des forces armées de Paris, affirmera de son côté que « rien ne respecte davantage que le code français de justice militaire les droits de l'homme », repète de l'uniforme militaire ».

Si l'on admet le fait qu'un soldat ne se trouve pas spécialement en situation de droit commun — et beaucoup l'admettent en faisant valoir les nombreuses obligations qui découlent de leur statut, — on doit reconnaître que le soldat est placé entre l'aspect disciplinaire et l'aspect pénal rend nécessaires certaines mesures, comme de se saisir illico de la personne du délinquant. Compte tenu de ses missions éventuelles, un chef de corps doit pouvoir disposer de ses hommes à tous moments. Les arrêts de rigueur, la garde à vue et l'incarcération provisoire ne sont donc que la conséquence logique de ce système. On fait remarquer que, les intéressés se trouvant déjà coupés de leur milieu habituel, les difficultés inhérentes à la détention en sont amoindries.

Des techniciens

A la direction de la justice militaire, on souligne le sérieux avec lequel sont traités les affaires, la minutie des magistrats et la rapidité d'exécution. Le rôle étant moins chargé qu'ailleurs, les détenus ne tardent pas à passer devant le tribunal. Le fait qu'il n'y ait pas d'action civile allège également la procédure. Que les jugements n'aient pas à être motivés découle de la composition du tribunal, analogue à celle d'une cour d'assises ; il faut des questions simples pour des gens qui ne sont pas des spécialistes des arguties judiciaires. En revanche, les juges militaires sont regardés comme des techniciens qui mettent leur compétence au service des juges civils.

Pour M. Cochard, « il faut maintenir les T.P.F.A., sans écarter pour autant la possibilité de réformes, à condition de bien examiner les conséquences des modifications qui seraient apportées. Supprimer ces tribunaux en temps de paix serait une aberration ; cela conduirait à des situations catastrophiques en temps de guerre. Sans préparation aucune, on en reviendrait au « J'ai » (1). Les tribunaux militaires correspondent à une notion de défense, notion permanente,

à une justice confidentielle qui s'appuie sur un corps particulier de policiers, la Sécurité militaire, dont on ne trouve pas trace dans le code de justice militaire. Pour l'avocat, la plupart des actions de la justice militaire vont à l'encontre des principes généraux du droit. Il prend, entre autres exemples, le système de la garde à vue, qui est de vingt-quatre heures en droit commun (reconduite pour vingt-quatre heures), et de quarante-huit heures pour les militaires (reconduite vingt-quatre heures) ; que la prescription n'intervient pas avant cinquante ans pour ce qui concerne les inconnus et les déserteurs, etc.

Il convient donc de concilier les impératifs de la défense avec les garanties civiles ». Les adversaires de la justice militaire ne s'en tiennent pas quittes pour autant. A leurs yeux, tout se passe dans le giron de l'armée, qui peut agir à sa guise. Les délits qu'elle couvrirait — on cite la torture durant la guerre d'Algérie — ne seraient pas possibles des tribunaux. La meilleure preuve de ce pouvoir sans partage, les opposants la voient dans les droits qui sont faits au général commandant la Région : non seulement c'est de lui que dépendent les poursuites, mais encore peut-il suspendre l'exécution du jugement après son prononcé. N'est-ce pas là un mépris de la chose jugée, un droit régulier qui transforme en parodie les séances des tribunaux militaires ? « Il ne convient pas de détourner de son sens ce qui est fait dans l'intérêt du condamné », répond M. Cochard. « Par ce moyen, le respect actif est rétabli, car l'armée et c'est sa liberté qu'on honore ainsi ».

Justice aux ordres, répliquent les adversaires, et qui commencent dans les cabinets des juges d'instruction. Ils citent à l'appui plusieurs témoignages, qui prouvaient que ces fonctionnaires, qui sont encore pour moitié des officiers supérieurs, manifestent une nette propension à la répression ; interdiction de visites à la prison, suppression du courrier, incitations à se conformer aux désirs des autorités militaires. Une jeune femme, mère d'une petite fille de six mois, a son ami — le père de l'enfant — incarcéré à Rennes en détention provisoire pour refus d'obéissance. Elle habite Paris, et attendra longtemps avant d'être prévenue. Le juge d'instruction exige un certificat de complaisance. Une fois le certificat expédié, il fait savoir que la jeune femme ne pourra visiter son ami qu'en semaine et qu'il lui est interdit d'amener son enfant à la prison. ce que le gardien-chef contestera quand la maman lui fera part de toutes les difficultés qu'elle a éprouvées.

Alors, dira M. Jeuffa, vous voyez bien que l'armée fait sa propre police, que l'on a affaire

à une justice confidentielle qui s'appuie sur un corps particulier de policiers, la Sécurité militaire, dont on ne trouve pas trace dans le code de justice militaire.

Selon le ministère de l'intérieur

DES MERCENAIRES SERAIENT CHARGÉS D'INTIMIDER LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS EN FRANCE

Auteur de l'attentat commis le 26 juin contre un restaurant de Paris appartenant à M. Joseph Echave, réfugié basque espagnol (« Le Monde » du 1^{er} juillet), M. François Chabasser, directeur de l'agence de renseignements « Informations Orientales », et écroué à la prison de Perpignan.

Le ministère de l'intérieur, M. Chabasser aurait préparé et exécuté cet attentat avec l'aide de trois autres personnes, actuellement recherchées, après avoir été contacté par un certain « Yvan ». Ce dernier serait un ancien légionnaire résidant à Madrid, et chargé de recruter des mercenaires « pour former des commandos d'intimidation contre les réfugiés politiques espagnols habitant en France ». M. Chabasser a précisé ensuite qu'« Yvan » lui avait remis des explosifs, de l'argent et une liste d'adresses à contacter, le premier étant celui affectivement réalisé contre l'établissement de M. Echave. Enfin, M. Chabasser a indiqué qu'il disposait d'un code secret à lui permettant, en cas de nécessité, de trouver refuge dans n'importe quel poste militaire espagnol.

Il convient de noter que, le même jour, une organisation nommée ATE (antiterrorisme ETA) a revendiqué, dans un communiqué, la responsabilité des attentats commis depuis plusieurs mois contre les milieux autonomistes basques (nos dernières éditions). Cette organisation affirme que ce ne sont pas des policiers espagnols qui ont agi dans le Pays basque français contre ETA, et elle précise qu'elle n'a non plus aucun lien avec les commandos du Christ-Roi, organisation d'extrême droite espagnole, souvent citée à propos de ces attentats.

Un réfugié basque espagnol qui avait tenté de passer des armes à la frontière belge a été condamné par la cour d'appel de Douai à dix-huit mois d'emprisonnement et dix ans de surveillance. M. Fernandez Mendizabal, vingt-sept ans, demeurant à Asabal (Pyrénées-Atlantiques). Il avait été arrêté le 24 janvier dernier près de Valenciennes, alors qu'il se rendait à Bruxelles à Bayonne.

Des conseils de discipline ? L'avocat voit une solution dans l'instauration de conseils de discipline à simples pouvoirs disciplinaires, tout ce qui relève des tribunaux restant aux juridictions civiles. Mais les militaires savent que l'on assisterait alors à un affaiblissement de l'autorité. Ils se réfèrent pour cela aux exemples donnés par plusieurs procès intentés à des objecteurs de conscience ayant obtenu le statut et eurent lesquels les tribunaux civils (dont ils dépendent) ont appliqué le code de justice militaire. Dans une même ville, à Metz, où Michel Laffont a été condamné au total à deux ans de prison par le tribunal permanent des forces armées pour refus d'obéissance, un objecteur de conscience, M. Yvon Allain, se voyait condamné à deux mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance. Il était poursuivi pour refus d'obéissance et abandon de poste.

Pour une affaire semblable, à Lille, c'est un acquittement qui a été prononcé, le tribunal estimant que les textes ne s'appliquent pas à la situation du prévenu. Et dans le procès plus récent, à Saintes, de M. François Mathis, objecteur qui n'avait pas rejoint son lieu d'affectation, les juges civils ont conclu par un non-lieu, considérant que l'intéressé n'était pas déserteur au sens défini par les cinq points prévus par le code de justice militaire. Y aurait-il donc deux manières de faire référence à la loi ?

(1) Terme d'argot militaire désignant le conseil de guerre.

LES SUITES DE L'AFFAIRE « CARLOS »

LES RELATIONS ENTRE PARIS ET LA HAVANE

La décision prise par le gouvernement français, mercredi 9 juillet, d'expulser trois diplomates cubains est le premier incident grave entre les deux pays en dix-sept ans de relations diplomatiques. Il survient alors que les rapports entre Paris et la Havane étaient particulièrement bons, un net rapprochement succédant depuis quelques mois à une période de refroidissement. En juin, le ministre français du commerce extérieur, M. Norbert Ségard, pour mettre en place la collaboration franco-cubaine de coopération économique. En juin, le vice-ministre des affaires étrangères cubain, M. René Anillo, s'est rendu à Paris pour mettre en place une commission, parallèle, de coopération culturelle et scientifique.

Les entreprises françaises avaient, d'autre part, augmenté le volume de leurs exportations vers Cuba en biens d'équipement, notamment des usines et chaudières en main. Le Club méditerranéen a d'autre part l'intention de construire un village de vacances pour cinq cents personnes sur une plage cubaine.

Une seule ombre passagère à ce tableau : les accusations lancées, en 1968, par Paris, qui reprochait à Cuba d'avoir endoctriné et formé les meneurs des mouvements de mai dans la capitale française.

Le premier ministre français, M. Jacques Chirac, devait, à une date non précisée, se rendre en visite à Cuba, où il était invité.

Les députés communistes accusent le ministre de l'intérieur d'avoir « fabriqué une complotisme subversif internationaliste digne d'un préfet du Second Empire » à propos de l'affaire Carlos. Les députés communistes demandent si M. Fernandez Mendizabal, vingt-sept ans, demeurant à Asabal (Pyrénées-Atlantiques). Il avait été arrêté le 24 janvier dernier près de Valenciennes, alors qu'il se rendait à Bruxelles à Bayonne.

INCLUPÉ D'ABUS DE CONFIANCE

L'ancien secrétaire général du comité d'expansion de la Loire est écroué

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Norbert Studer a été inculpé, vendredi 11 juillet, par un juge d'instruction de Saint-Etienne d'abus de confiance et émission de chèques sans provision. Il a été écroué à la maison d'arrêt de la Traisadrière (Loire). M. Studer, âgé de quarante-cinq ans, avait successivement été nommé, en juillet 1974, de ses fonctions de secrétaire général de la SODEDIL (Société départementale d'études et de développement industriel de la Loire) et, en octobre de la même année, de celles de secrétaire général du comité d'expansion de la Loire. Cette double éviction avait été, à l'époque, mise sur le compte de l'état de santé de M. Studer, nécessitant un long repos. Apparaissant, les administrations des deux associations — des élus locaux en majorité — avaient découvert l'existence d'importants déficits de trésorerie atteignant 185.000 F pour la SODEDIL et approchant les 200.000 F pour le comité d'expansion. Dans le cas du comité d'expansion, un reproche survenu à M. Studer son manque d'aptitude à gérer un budget alimenté en bonne part par les subventions des collectivités locales. Quant aux administrateurs de la SODEDIL, il leur apparaît que leur secrétaire général, disposant de la signature de chèques, avait émis des chèques sans provision, l'un de 100.000 F, l'autre de 85.000 F, adressés par M. Studer à deux entrepreneurs de construction d'usines-salins. Pressé de s'expliquer, M. Studer a déclaré engagé sur l'honneur à rembourser ces sommes. Le directeur financier de la SODEDIL repose sur les garanties départementales et communales lui permettant d'obtenir des fonds destinés à des prêts aux industriels. En lui-même cohérent, il a permis la création, en dix de deux mille emplois au niveau de petites entreprises et l'implantation d'une vingtaine d'usines dans la Loire. En outre, aurait-il fallu que M. Studer appliquât avec rigueur ce système qu'il avait lui-même mis point.

Après l'attaque des établissements Mercades

DEUX JEUNES GENS SONT POURSUIVIS EN VERTU DE LA LOI « ANTI-CASSEURS »

Deux jeunes prévenus, MM. Claude Mouton, vingt-deux ans, agent technique à la faculté des sciences, et André Molzan, vingt-quatre ans, employé des P.T.T., ont comparu le vendredi 11 juillet devant la septième chambre correctionnelle de Paris pour infraction à l'article 316 du code pénal édité loi « anti-casseurs ». Ils sont accusés, ce qu'ils nient, d'avoir fait partie d'une commission d'usurpation de terres sans titre, le 7 février 1975, avec des barres de fer et des cocktails Molotov, avaient attaqué le hall d'exposition de la société des automobiles Motos, avenue de la Grande-Armée, à Paris (7^e arrondissement) le 12 février. Les dommages sont estimés à 295.000 francs et l'attentat fut revendiqué par une brigade « Bolchevisme » par solidarité avec des détenus allemands de la « bande à Baader ». Le tribunal, présidé par M. Armand Kopp, rendra son jugement ce samedi.

Le gouvernement cubain dément

que les trois diplomates expulsés de Paris aient eu une activité d'espionnage

Le gouvernement de La Havane a exprimé le 11 juillet, dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, sa « surprise » devant l'expulsion de trois diplomates cubains en poste à Paris, accusés par la police française de collusion avec le réseau terroriste auquel appartenait « Carlos ». Selon les autorités cubaines, cette décision ne correspond pas « au niveau des relations d'amitié entre les deux gouvernements ».

« Le ministère des affaires étrangères de Cuba est en mesure d'affirmer qu'aucun des fonctionnaires ou auxiliaires de sa mission en France n'a eu d'activités pouvant être assimilées à des activités d'espionnage », dit encore le communiqué qui précise que le gouvernement cubain va demander des explications plus complètes sur les raisons de cette triple expulsion.

M. Alejo Carpentier, chargé des intérêts cubains en France pendant les vacances de l'ambassadeur, M. Gregorio Ortíz, avait été convoqué au Quai d'Orsay, le 10 juillet au matin. Le fonctionnaire chargé de lui transmettre la note française n'avait pu lui donner aucune explication sur les faits reprochés aux trois diplomates, mais il avait reconnu le droit du gouvernement de Cuba de solliciter une explication plus complète, en faisant valoir la volonté du gouvernement français de l'apporter.

Mme Veil annule son voyage

D'autre part, le voyage que le ministre de la santé, Mme Simone Veil, devait faire à Cuba la semaine prochaine a été annulé à son initiative. Cette annulation n'est pas liée à l'expulsion des trois diplomates cubains, précise-t-on de sources autorisées ; elle vient de la modification du programme de travail gouvernemental pour le deuxième semestre, dédiée au dernier conseil des ministres.

A Londres, le Foreign Office observe toujours le silence au sujet des déclarations d'un porte-parole du ministère français de l'intérieur concernant les relations entre une femme impliquée

Le crime de Bruay-en-Artois

UNE LETTRE DES ÉPOUX DEWEVRE AU JEUNE JEAN-PIERRE

« Nous ignorons les raisons pour lesquelles tu es mené, mais nous savons que tu es mené, que tu mens encore », vient d'écrire, dans une lettre rendue publique, les parents de la petite Brigitte Dewevre au jeune Jean-Pierre, seul accusé du meurtre de Brigitte, et dont le sort est fixé le 15 juillet par le tribunal pour enfants de Paris. Ils observent à la fin de la lettre : « Qu'est-ce qui te pousse à tout faire pour qu'on te retrouve par la suite identifié à la personne qui pullule à côté toi ? Non seulement j'ai ton propre malheur mais, outre, tu le mets aussi en travers de la recherche de la vérité. »

« Tes déclarations mensongères permettent à notre justice de te retrouver et de te rendre à leur fausseté ne veut pas te considérer comme des mensonges — de justifier toutes sortes de crimes dans l'enquête ».

« Tu mens encore »

« Nous ignorons les raisons pour lesquelles tu es mené, mais nous savons que tu es mené, que tu mens encore », vient d'écrire, dans une lettre rendue publique, les parents de la petite Brigitte Dewevre au jeune Jean-Pierre, seul accusé du meurtre de Brigitte, et dont le sort est fixé le 15 juillet par le tribunal pour enfants de Paris. Ils observent à la fin de la lettre : « Qu'est-ce qui te pousse à tout faire pour qu'on te retrouve par la suite identifié à la personne qui pullule à côté toi ? Non seulement j'ai ton propre malheur mais, outre, tu le mets aussi en travers de la recherche de la vérité. »

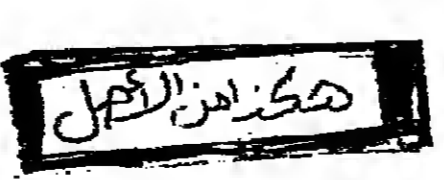
Arrêté en Espagne en 1973 pour trafic de drogue

UN RESSORTISSANT FRANÇAIS EST EXTRADÉ AUX ÉTATS-UNIS

Extradé d'Espagne aux États-Unis via l'Amérique latine, à la demande des autorités américaines, M. François Rossi, chef d'un important réseau d'acheminement d'héroïne, est arrivé le jeudi 10 juillet sous escorte à New-York. Condamné devant un tribunal fédéral du quartier de Brooklyn, M. Rossi a été informé des deux chefs d'accusation retenus contre lui : association de malfaiteurs en vue de distribuer en 1970, 60 kilogrammes d'héroïne en provenance d'Europe et conspiration en vue d'acheminer et de distribuer 1200 kilogrammes d'héroïne entre janvier 1969 et février 1973. La caution pour la mise en liberté de l'accusé a été fixée à 5 millions de dollars (21 millions de francs).

« Une relaxe ou défenestration des accusés d'avoir menti »

Le 10 novembre 1972, 1200.000 francs en titres dans l'étude d'un notaire de Montmorency (Val-d'Oise), un chauffeur de taxi de trente ans, M. Gilbert Rosta, a été relaxé au bénéfice du doute, mercredi 9 juillet, par le tribunal correctionnel de Fontainebleau (Val-d'Oise). Comme pour être un anarchiste non-violent, M. Rosta avait passé quatre mois en détention provisoire (« Le Monde » du 6-7 juillet).



L'HISTOIRE

par Jean-Marie Mayeur

Relations sociales et mentalités à l'époque moderne

études de psychologie historique et de mentalités collectives constituent un domaine longtemps négligé...

Il n'accepte pas d'être frustré, c'est le tribut d'estime, d'affection, d'honneur, qui rendent la vie pleine d'agréments et de sécurité...

ou, presque tous les habitants sont occupés les uns avec les autres, réclament également une analyse attentive...

prise sur le plan du langage et des manières polies. La masse des petites gens demeure fidèlement exposée au rayonnement de la civilité honnête...

espagnol. L'auteur a beaucoup lu, mais il offre aussi le fruit de recherches de première main...

blée, Y. Castan va à l'encontre des idées reçues : « Parmi les échanges les plus importants... »

Non moins neuves sont les pages consacrées à l'exigence monétaire. Y. Castan rappelle judicieusement que nos contemporains comprennent mal le jeu des acquisitions dans une société où la compensation en argent est évitée avec le plus grand soin...

En conclusion, Castan n'observe pas de transformation décisive dans les expressions ordinaires des formes de mentalité entre la fin du règne de Louis XIV et les années qui précèdent la Révolution française.

Université toulousaine, lui aussi, Bartholomé Benassar consacre à l'Homme espagnol (4) un suggestif essai dans une nouvelle collection, dirigée par Jean Delumeau...

(1) Introduction à la France moderne (1540-1640). Essai de psychologie historique. Albin Michel, L'évolution de l'humanité, 1974, 412 pages, 11^e édition en 1961, 21 F.

La vie du langage POT-POURRI D'ÉTYMOLOGIES

ARGOT. — Pour Victor Hugo, l'argot est l'épouvantable langue crasse qui va, vient, saute, s'emp, beuve et se moult monstrement dans cette immense rumeur grise faite de pluie, de feu, de foin, de vice, de mensonge, d'injustice, de nudité, d'astuce et d'hiver, plein miel des déshérités...

BARBAQUE. — Ce mot coriace apparaît vers 1830 dans le jargon des soldats, pour désigner le carré, de la semelle de botte. Il pourrait venir de l'expédition de Grèce, au cours de laquelle les troupes françaises furent en contact avec des soldats ou des cuisiniers roumains. La barbaque serait alors le roumain barbec, le bétier, ou « barbac in-tor », un vieux mouton, et de toute façon une viande dure et à peine comestible. Le barbec roumain est l'héritier direct du barbac latin, dans lequel vous avez reconnu (en pensant à la forme : barbac) notre vieux français paysan, la barbe, devenue le bœuf.

COOL. — Argot des jeunes générations. Ne pas confondre : le jazz cool est un style de jazz « froid », plutôt formaliste, opposé au jazz hot, spontané, brillant. Mais un type cool, ou même « super-cool », c'est le garçon qui rien n'aime, à la fois détendu et aventureux, entreprenant et calme. Le « mec cool » n'est ni un hippie, ni un « nippé » ; encore moins un « minet ». Ce n'est pas non plus un « loulou ». Bref, c'est « un mec cool ».

POUBELLE. — On parle beaucoup des « poubelles de l'histoire ». Le premier fut un homme remarquable : né en 1831, Eugène-René Poubelle était agrégé et professeur de droit. Il fut une belle conduite militaire en 1870, entra au ministère de la guerre dans le cabinet de Foville, fut nommé préfet de la Seine en 1883, le resta jusqu'en 1886, et fut alors promu ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Il mourut en 1907. On lui doit de grands travaux hygiéniques (réseau d'eau potable, égouts), sanitaires (hôpitaux, hospices), et culturels : c'est le préfet Poubelle qui fit édifier la nouvelle Sorbonne, ce que rappelle en lettres d'or une plaque, dans le grand salon de celle-ci. La première poubelle de l'histoire apparaît en 1884. C'est à cette date que le grand administrateur de ce nom prit un arrêté qui prescrivait l'emploi d'un récipient de fer cylindrique pour la collecte et le ramassage des ordures ménagères.

POUBELLE. — On parle beaucoup des « poubelles de l'histoire ». Le premier fut un homme remarquable : né en 1831, Eugène-René Poubelle était agrégé et professeur de droit. Il fut une belle conduite militaire en 1870, entra au ministère de la guerre dans le cabinet de Foville, fut nommé préfet de la Seine en 1883, le resta jusqu'en 1886, et fut alors promu ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Il mourut en 1907. On lui doit de grands travaux hygiéniques (réseau d'eau potable, égouts), sanitaires (hôpitaux, hospices), et culturels : c'est le préfet Poubelle qui fit édifier la nouvelle Sorbonne, ce que rappelle en lettres d'or une plaque, dans le grand salon de celle-ci. La première poubelle de l'histoire apparaît en 1884. C'est à cette date que le grand administrateur de ce nom prit un arrêté qui prescrivait l'emploi d'un récipient de fer cylindrique pour la collecte et le ramassage des ordures ménagères.

BACCALAUREAT. — Voir : bac. BACHELIER. — Jeune homme de bonne famille, bien sous tous rapports, qui aspirait à être éduqué, à chevalier, c'est-à-dire, dans le système légal, à être décoré d'un titre de chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. De l'ancien français, le mot est passé et resté en anglais (bachelor) pour désigner un célibataire plus ou moins endurci. Le bachelier vient d'un bas latin baccalaris, lui-même obscur. Il n'est pas latin. Gaulois, celtique ? On ne sait trop. S'agissait-il à l'origine d'un paysan, d'un valet d'ermite, d'un serviteur ? On hésite. Parallèlement à sa signification légalitaire, bachelier désigne de bonne heure le jeune homme (de bonne famille, b.s.t.) qui aspire à faire carrière dans l'Eglise ou l'Université, ce qui est à peu près la même chose au Moyen Âge. En bonne logique, la dignité de bachelier devrait être le bachelier. Le mot a été employé en effet en ce sens, plutôt plaisamment. Le baccalauréat e d'abord été un « baccalariatus », premier échelon qui menait du diacre au chanoine. Une pieusement étymologique a transformé ce « baccalariatus » (le grade de bachelier en baccalariatus, qui signifiait

à peu près : couronné de laurier à graines, ou nourri de graines de laurier. BARBAQUE. — Ce mot coriace apparaît vers 1830 dans le jargon des soldats, pour désigner le carré, de la semelle de botte. Il pourrait venir de l'expédition de Grèce, au cours de laquelle les troupes françaises furent en contact avec des soldats ou des cuisiniers roumains. La barbaque serait alors le roumain barbec, le bétier, ou « barbac in-tor », un vieux mouton, et de toute façon une viande dure et à peine comestible. Le barbec roumain est l'héritier direct du barbac latin, dans lequel vous avez reconnu (en pensant à la forme : barbac) notre vieux français paysan, la barbe, devenue le bœuf. Cependant, on rattache plus souvent barbaque à barbacoc (v. le suivant). BARBECUE. — C'est un grill ou un petit fourneau de plein air, sur lequel on fait rôtir des viandes ou du charbon de bois. L'origine du mot est obscure. On l'a dit dérivé de l'espagnol barbac, qui signifie « barbe », et que l'expression vient de l'époque où les Indiens faisaient griller « de la barbe à la queue », d'une seule pièce, sur un immense feu de bois, les bœufs sauvages qu'ils avaient abattus. L'alternative : mais c'est hélas l'une des étymologies de pure fantaisie. Le barbecue vient de barbacoc et n'a jamais désigné autre chose que ce grill, parfois géant, fait de poutres ou de madriers. C'est un mot indigène, des Caraïbes, qu'on a même songé à rattacher à l'expression aztèque : palpan-cuahuil, « viande sur bois ». A tort, semble-t-il. Dans le parler acadien-louisianais, le barbecue est devenu une promenade ou pique-nique. Prononcez tout bonnement « barba-cul ».

COOL. — Argot des jeunes générations. Ne pas confondre : le jazz cool est un style de jazz « froid », plutôt formaliste, opposé au jazz hot, spontané, brillant. Mais un type cool, ou même « super-cool », c'est le garçon qui rien n'aime, à la fois détendu et aventureux, entreprenant et calme. Le « mec cool » n'est ni un hippie, ni un « nippé » ; encore moins un « minet ». Ce n'est pas non plus un « loulou ». Bref, c'est « un mec cool ». GROG. — Cette boisson inthymique, cordiale et tonique, a été non pas inventée mais introduite dans la marine de Sa Majesté par l'amiral Vernon, dans les années 1740. Ledit amiral était par ailleurs invariablement vêtu d'une tenue de grosse étoffe française que son appétit alors le « gros grin », dont les Anglais avaient fait le « grog ». C'est donc à l'amiral grog — que les matelots du roi d'Angleterre devaient de connaître le noble breuvage dont il s'agit. D'où son appellation de grog. Le mot est passé dans notre langue vers 1785. On en a un temps baptisé « grog de bois » un simple bouillon de pot-au-feu. GUEULE-DE-LOUP. — Dans le vocabulaire de la menuiserie de bâtiment, le gueule-de-loup est la gorge semi-cylindrique creusée dans l'axe du battant de cette d'une porte-fenêtre ou de fenêtre. A la fermeture, cette gorge, ou gueule-de-loup, reçoit l'arceau inversé qui fait saillie en demi-cylindre sur l'autre versant de la porte ou de la fenêtre.

POUBELLE. — On parle beaucoup des « poubelles de l'histoire ». Le premier fut un homme remarquable : né en 1831, Eugène-René Poubelle était agrégé et professeur de droit. Il fut une belle conduite militaire en 1870, entra au ministère de la guerre dans le cabinet de Foville, fut nommé préfet de la Seine en 1883, le resta jusqu'en 1886, et fut alors promu ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Il mourut en 1907. On lui doit de grands travaux hygiéniques (réseau d'eau potable, égouts), sanitaires (hôpitaux, hospices), et culturels : c'est le préfet Poubelle qui fit édifier la nouvelle Sorbonne, ce que rappelle en lettres d'or une plaque, dans le grand salon de celle-ci. La première poubelle de l'histoire apparaît en 1884. C'est à cette date que le grand administrateur de ce nom prit un arrêté qui prescrivait l'emploi d'un récipient de fer cylindrique pour la collecte et le ramassage des ordures ménagères. JACQUES CELLARD.

POUR UNE POLITIQUE DES AUTEURS. Jean-François Six a analysé ici ce qui lui paraît être le message du film Lily aime-moi, à travers les péripéties du scénario, les personnages, et une allusion au livre de W. Reich, La Révolution sexuelle. Très bien, parfait. Mais moi je m'étonne, je m'étonne qu'on parle du film de Maurice Dugowson (au demeurant mon occupier du temps de l'émission à Post Scriptum), c'est-à-dire du film réalisé par Maurice Dugowson, et intitulé Lily aime-moi, de Michel Vianey, et je m'étonne d'autant plus que l'article en question ne parle nullement des images ou du jeu des acteurs, mais seulement du contenu du film. Il est inouï de voir l'impression prise par les metteurs en scène aujourd'hui, au détriment des auteurs. Le théâtre est en train de mourir (de ridicule) de cette dictature des faiseurs de spectacles au détriment des textes ; le cinéma n'en a plus pour longtemps non plus aujourd'hui où une certaine critique reste bouche bée devant les images les plus tapageuses, les mises en scène à l'écrou, sans paraître gênée par des scénarios indifférents et des dialogues pour romans-photos. Rien n'est fait pour aider les auteurs, encourager les écrivains à écrire pour le cinéma ou la télévision ; par contre, il suffit qu'un metteur en scène en vogue propose un sujet en trois lignes à la commission d'urgence sur recettes pour qu'on lui accorde des dizaines de millions. Résultat : les scénaristes-diplômés de talent en France se comptent sur les doigts d'une seule main. Or, voici qu'avec Lily aime-moi un nouvel auteur se révèle, il semblerait bon qu'on le souligne (d'autant que Dugowson ne se classe pas dans les réalisateurs à l'esbroufe). Quant à moi, j'ai voulu par ces lettres plaider simplement en faveur d'une politique des auteurs. MICHEL POLAC.

CORRESPONDANCE

Un refrain discutable

NOTRE fête nationale va célébrer une étonnante population et l'occupation illégale d'un édifice public. De quoi donner à un ministre de l'Intérieur l'occasion d'une application vigoureuse et rigoureuse d'une loi « anti-casseurs » : l'histoire e de ces singularités. Elle va aussi nous régaler de détails militaires et de ces horribles guerriers dont Einstein disait : « Ceux qui sont capables de marcher derrière une musique militaire n'ont pas besoin d'un cerveau » : une nouvelle épître sur le suffi. Elle va enfin nous gratifier d'une pondante réaction de Marseillais, en nous obligeant à reconnaître, voire, pour beaucoup, à découvrir que la France, la France peñifique, la France des nations, l'ambassadeur des peuples, avant-garde de la fraternité universelle, la France occi, la France celi, n'a pas de chant plus officiel que celui qui est un appel aux armes aggravé d'un refrain sanguinaire et raciste. Personne ne s'en amuse, personne même (circonstance étonnante ?) ne s'en aperçoit. Et pourtant, l'évidence crèverait les yeux d'un enfant, car accepter qu'il existe des sangs et impurs, et qu'il importe d'en abréger à la terre, c'est tout de même un peu gros pour ne pas être remarqué, non ? Je sais bien — et c'est la réponse habituelle à notre émotion — qu'on chante sans comprendre et en tous les cas sans réfléchir : belle excuse, en vérité. En fait, le cas serait alors plus grave encore. On admettrait, en le déplorant, qu'un Etat raciste ait la triste franchise de réciter son credo, mais voir un pays se disant fondé sur des principes humanitaires d'innocents bezemins à chanter un péan et un appel au meurtre, cela passe l'imagination. Ne serait-il pas temps, grand temps, de mettre fin à une contradiction de ce genre ? Les projets de Marseillais humanisés et « pacifiés » ne manquent pas depuis Victor Hugo et il en est d'excellents. La mélodie serait-elle, évidemment conservée. On serait d'ailleurs heureux de savoir combien il y a de par le monde d'hymnes nationaux ouverts à la guerre un idéal et du sang versé un quasi religieux sacrément. La France se trouve dirigée par un esprit ouvert à bien des innovations, à nombre de mutations

généreuses : une sincère volonté de réforme trouverait ici l'occasion particulièrement urgente et légitime de s'employer. THEODORE MONOD, membre de l'Institut.

RADIO-TELEVISION

Un débat avec les réalisateurs

CINQ QUESTIONS SUR LE RÉALISME

Les grands réalisateurs se sont fait rares aux rendez-vous de la nouvelle télévision. Avez-ils réalisé un projet sérieux sur Antenne 2 ? Sont-ils prêts à une méditation pour l'anniversaire de la mort du général de Gaulle ; la plupart des autres sont au chômage, ou bien ils achèvent des projets entrepris sous P.O.R.T.F., ou alors ils travaillent à façon pour les nouveaux maîtres de l'antenne, les producteurs d'émissions journalières, Jammes, Lamoignon, etc. ; certains encore se tournent vers le cinéma qui coproduit peut-être des films qu'en d'autres temps on aurait nommés, émissions d'auteur ; certains enfin, comme Philippe Lelou ou José Berzoza, tournent à l'initiative de M. Edeline de grands portraits, de grands dossiers, Jacques Duclos, le franquisme, sans savoir quel sera le sort de leur œuvre ni que l'achèvement des chaînes de télévision ou les exploitants de cinéma.

On a beaucoup parlé (peut-être trop) de télévision d'auteurs, il y a quelques années, mais les téléspectateurs ont vu très vite que les réalisateurs certains créateurs à travers dramatiques, essais, croquis, reportages, magazines ; et ces médiateurs affirmèrent l'importance — et la non-innocence — du regard qu'ils portaient sur le monde.

Les émissions qu'ils avaient créées, et qui appartenaient aux grandes heures de notre télévision, n'étaient ni exemptes de censure ni sans défauts. Elles étaient cependant l'expression de professionnels qui avaient conquis une liberté, une seule, mais combien importante : celle de tenter, de pousser tenter, l'approche des grands thèmes auxquels l'humanité est confrontée, sans devoir se plier devant les critères capitalistes de la rentabilité — ceux qui dominent le cinéma, l'édition de grande diffusion et, on le voit clairement ces jours-ci, une grande partie de la presse d'information. Ils étaient parvenus à faire de leur travail artistique un « service public », et non un « produit », comme on s'est mis à le désigner dans P.O.R.T.F. après 1968.

Aujourd'hui, ils sont écartés de l'antenne sous deux prétextes économiques :

la télévision de création coûte cher ; la télévision de création recueille moins d'audience. D'où une certaine propension chez les nouveaux responsables — quelle que soient leurs ambitions profondes — à rechercher dans la « création » une forte dose de prestige ; Guy des Cars et Sagan sont, eux aussi, des « auteurs », même si on peut s'interroger sur leur « vision du monde ». La confrontation de leurs points de vue avec ceux d'autres « auteurs » serait enrichissante, mais il ne semble pas que, pour les temps à venir, ce soit le cas.

Les responsables de TF 1 et d'Antenne 2 ont choisi d'occuper le terrain de plus en plus vaste. Antenne 2 cherche des formules d'émissions de matinée (un téléjournal est en projet), tandis que TF 1, plus modestement, se propose à réaliser des programmes d'après-midi englobant certaines émissions scolaires susceptibles d'intéresser un large public, pour les débats de semaine. TF 1, d'autre part, concentre ses efforts sur un développement de la couleur — dans la région parisienne, à partir du 24 décembre 1975 au journal de 20 heures, — initiative qui attendent les industriels de la télévision avec autant (sinon plus) d'impatience que les téléspectateurs.

A ce compte-là, il serait vain d'espérer un retour de la « télévision d'auteurs » avant de longs mois, quelle que soit l'urgence d'un grand public, plus en plus large du public. Tout au plus, recroquerons-nous — comme des récompenses — des émissions de qualité, à des moments psychologiques, où elles étendront leur portée, par la rupture qu'elles opèrent, la nouvelle télévision de la continuité — qui répond, par certains de ses aspects (information, lutte contre la solitude) à une commande sociale non négligeable. Une commande sociale que l'on dénie cependant, en lui offrant des images de photos d'identité et des programmes calqués sur le modèle de la radio privée, triste exotisme pour un service public.

Le nouveau système tend à éliminer la tentation et le risque — même si certaines entreprises de M. Julian apparais-

sent comme autant de paris. La loi du 7 août 1974 n'a pas créé cet état de fait, elle l'a institutionnalisé : la désaffection de la télévision pour les créateurs qui faisaient sa substance remonte à la fin des années 60. Les réalisateurs avaient alors une « bête noire », M. Larère, toujours présent dans la nouvelle organisation (il est directeur de la société Antenne 2) ; ils combattaient la vision strictement « économiste » — et non économique — du service public, que celui-ci incarnait à leurs yeux. De complexes, les responsables des programmes sont devenus des interlocuteurs soupçonneux, parfois des adversaires ; les créateurs sont entrés en conflit avec eux, et chaque émission qui passait à l'antenne ressemblait à une victoire.

Prolongeant le dialogue mené en rupture avec ce système, des réalisateurs, des producteurs et des critiques ont créé les Rencontres d'Als-en-Provence, où le médium télévision a été envisagé sous un angle essentiellement sociologique — dimension importante, mais qui tend à évincer (comme le font les responsables en place) la création du réseau complexe de la communication sociale. A l'heure où la pénurie a été créée par l'éclatement de l'O.R.T.F. remettait en cause la possibilité de faire une télévision différente, on était tenté de juger idéologiquement les « auteurs », et d'exiger d'autant plus d'eux qu'ils se faisaient moins fréquents à l'antenne.

Nous avons ainsi accueilli dans nos colonnes une polémique battue dans Marcel Blumal et Claude Santelli s'accusaient mutuellement d'« humanisme mou » et de « marxisme court » ; il faut aussi signaler la manière dont il regarde les choses et les gens, la manière dont il traite un sujet. La « réalité » était un des principaux champs d'exercice de la télévision — et la « fiction » se définis-

sait par rapport à cette dernière — il nous a paru intéressant de poser à une vingtaine de réalisateurs (1) quelques questions sur le « réalisme ». Aussi inconnu que puisse paraître ce concept appliqué à certains d'entre eux, il est une occasion de définir leur manière, en relation avec cet axe de référence. Nous leur avons demandé :

- La définition du réalisme comme reproduction du réel vous paraît-elle suffisante ? Et qu'en est-il du réel, de la réalité et du « vécu » ?
- Le réalisme est-il pour vous un concept d'ordre essentiellement esthétique, moral ou politique ?
- Le réalisme d'une émission se définit-il par rapport à son contenu ou par rapport à son public ?
- Les médias changent-ils le sens du terme réalisme ?
- Vous considérez-vous comme réaliste ? Pourquoi ?

Cette semaine, Bernard Bouthier et Claude Otzenberger nous ont envoyé leurs réponses. Bernard Bouthier présente, mercredi prochain, la première émission de l'histoire vraie, une série d'émissions de Jean-Emile Jeannesson ; son « Voler de motocyclette » est un essai situé sur la marge de la réalité et de la fiction, comme la plupart de ses réalisations, où un genre éclaircit l'autre ; il n'a réellement franchi le pas que dans « Slezano », l'un passé, d'après Proust. Claude Otzenberger, que Jean-Marie Drot a surnommé « notre réalisateur-citoyen », est un peu la conscience politique du petit écran. Ses documentaires au style vif et sans ménagement ont fréquemment connu des difficultés non d'être diffusés ; après « Les atomes nous veulent-ils du bien ? », il y a eu « Un conçoit de la mort », qui est entré par le mercredi 9 sur TF 1.

(1) Marcel Blumal, Paul Soban, Maurice Pallevie, Raoul Sangla, Stelio Leonard, Hubert Knapp, Daniel Karlin, Claude Santelli, Serge Koval, Jean-Claude Bringuier, Jean-Mario Drot, Bernard Bouthier, Jean-Christophe Averty, Maurice Frydland, José Berzoza, Jean-René Jeannesson, Bernard Bouthier, Claude Otzenberger, Jacques Krizek, Gérard Chouchoan.

« La Vie filmée » de J.-P. Alessandri

SUR UN AIR SENTIMENTAL

De nombreuses bobines, de courtes scènes, sans emphase et classées dans une pièce d'un bâtiment des studios de Joinville. Sur la porte, un écusson signale : « La Vie filmée ». Il y a là, rangés dans des boîtes, les films d'amateurs repus à la suite de nombreux appels faits à la télévision et à la radio, au mois d'avril, au cours des émissions régionales. Huit cents ou mille personnes ont répondu à la demande des producteurs Jean-Pierre Alessandri et Jean Beaupier, qui avaient en projet une nouvelle série d'émissions réalisées à partir de documents filmés par les téléspectateurs depuis 1925 jusqu'à 1955. Deux cent cinquante mille mètres de pellicule ont été rassemblés, triés, sélectionnés.

C'est en regardant des films d'amateurs, pour un numéro des « Trois Vécus » sur la famille, que Jean-Pierre Alessandri (producteur des « Tribunes libres » sur FR 3) et son frère ont initié un collectif. « La Vie filmée » est une série de sept émissions sur le temps qui passe ; promenades, jeux d'enfants, réunions de famille, mariages. C'est une ballade, à travers des images, où l'insouciance et la spontanéité s'apprennent, où l'imagination a sa place, suscitée par la nostalgie du passé, « Pour moi », « Vie filmée », « Je ne suis pas », dit Jean-Pierre Alessandri. Le souvenir est à l'honneur. L'impression est l'éphémère d'un geste, d'un regard, d'une attitude, émue. Et cette tendresse salue un instant par une caméra d'amateur est une manière fragile, informelle, difficile à manier, ce peut-être insuffisant pour réaliser sept émissions d'une heure.

« Il y a un côté un peu espagnol dans votre démarche », explique Jean-Pierre Alessandri, et c'est volontaire. Nous ne prétendons pas faire une émission réaliste, et nous ne voulons pas être une leçon de ces films. Nous avons pris ce que les gens ont bien voulu nous donner, et, d'une certaine façon, nous leur donnons la parole. « Six réalisateurs », Michel Parnaz et Claude Vennart, Daniel Berger, Jean Duché, Alexandre Astruc et François Ribaud-Dumas, ont été choisis pour assurer ce page à trois mille mètres de pellicule sous ce pour chaque émission — c'était ce que le budget permettait. La sélection s'est faite non seulement en fonction de l'intérêt des films, mais aussi leur qualité technique. Les croquis ont été gardés dans la proportion de un dixième.

« C'est la première fois que je réalise une émission dans l'air filmé », dit Claude Vennart, réalisateur avec Michel Parnaz et trois autres réalisateurs. « Le travail de montage ne s'achève pas d'habitude. Dans nos émissions normales, on cherche à organiser les différents séquences entre elles. Là, il faut respecter ce matériel d'amateur. Nous avons senti les faux plans, les images blanches, les mauvais cadrages, nous avons observé le déséquilibre des temps morts. Sinon, nous les cherchons à dépasser. Ces documents ont toujours une part de mystère. Il s'agit de chroniques, de ballades sentimentales. Souvent la pellicule défile dans le silence, sans le bruit du projecteur ou du son. Nous avons parfois ignoré les dispositions pour écouler tel ou tel événement. Elles convergent vers le public, souvent dans les journaux, à cette époque. Mais elles ne modifient pas et s'orientent pas le sens de ce qui est. Les téléspectateurs doivent retrouver l'émotion que nous avons nous-mêmes ressentie devant cette matière brute. »

Le projet de Jean-Pierre Alessandri séduit, mais le travail est difficile. Ces émissions — qui seront diffusées sur FR 3 à partir du 25 juillet — ne semblent guidées par aucune idée précise. Aussi s'expriment-elles à ne montrer que des bribes de vie des Français — ce que les Français n'ont pas eu de fondées à vivre la guerre pour posséder leur caméra — à ne relater que des moments de joie, de tristesse, de l'existence. C'est « Vie filmée » qui de l'enfermer dans les délices de l'écoulement, de ce traduire que des apparences, de ressusciter un passé, recomposé hors de l'instant.

MARIE-FRANÇOISE LEVY.

Fragments de réponses à un questionnaire trop difficile

par BERNARD BOUTHIER

Je n'utilise jamais la notion de réalisme, comme je n'utilise jamais la notion de beau, de vrai, d'objectif, etc. Reproduire le réel n'est ni un art ni un métier. Me limiter aux apparences, au vécu, aux « choses vraies » — comme si on n'était pas là —, ne flatter des gens que ce qu'ils veulent bien offrir, ne m'intéresse pas. Aller au-delà des apparences, analyser une situation (un phénomène, un personnage), découvrir les fantasmes d'un individu ou d'une société (même, surtout, à son insu), c'est ce que je recherche dans mes émissions.

Premier problème : Comment aller au-delà des apparences ? Je suis un apprenti sorcier et tous les moyens sont bons. J'essaie d'organiser le hasard. Connaissances livresques, rapports directs avec les personnages filmés, situations psychodramatiques, approche journalistique, scènes inventées, je n'ai pas de règle. La seule réalité qui compte est celle du film. Je suis responsable de ce qui est entre le premier et le dernier image du film.

Deuxième problème : Comment mettre en forme, un spectacle (je veux dire un homme de spectacle) ce que je découvre, analyse et ressens ? Depuis l'école, nous savons que le fond et la forme ne font qu'un tout. Il suffit de regarder (par exemple) la télévision pour s'apercevoir que ce n'est pas si simple. Combien d'émissions ont été faites par une mise en scène en contradiction avec le but poursuivi. (Je peux citer en exemple deux émissions de réalisateurs que j'estime les Petits Enfants du siècle, de M. Favard, les Coeurs nés, de J. Krier.)

Les outils qui servent à fabriquer notre mise en scène ne sont pas neutres. Ils peuvent même détourner le sens que nous voulons donner à nos films. Mieux connaître notre instrument, mieux posséder notre langage est ce qui nous a poussés, avec Michel Favard, José Berzoza, Claude Marot, Marcel Teulade, Gérard Chouchoan, Guy Ollivier, à nous réunir dans un groupe IMAGO, pour voir et analyser périodiquement des émissions.

— La morale, l'esthétique, le politique et le réalisme... Difficile pour moi de répondre... Le politique ?... J'essaie de comprendre comment se fonctionnent (moi, les autres, la société, ce qui est montré, ce qui est caché).

La morale ?... Je ne suis pas gêné de faire des reportages avec des gens à qui je fais apprendre et dire un texte que d'autres gens m'ont raconté, texte que je peux filmer autant de fois que je le juge nécessaire. Mettre des gens dans des rôles et des situations qui ne sont pas les leurs ne me gêne pas. Je pense au contraire que cela peut être révélateur d'une certaine réalité, d'une certaine émotion. Bien sûr mon choix des acteurs et des situations n'est pas neutre : ils sont choisis avec le plus grand attention.

Quand je fais une dramatique avec acteurs, scénariste et équipe lourde, je serais attiré par la démarche inverse. Je devrais être à mon aise, mais pas du tout. Tout cela se présente d'une façon trop construite. Je suis tenté de ne pas faire de découpage technique à l'avance, de récrire le texte au dernier moment, de refuser des acteurs typés jusqu'à choisir des acteurs non professionnels. Il me semble que l'universel aîné à mieux saisir certaines choses.

Dans une situation donnée, j'aime bien changer quelques éléments qui cessent la règle du jeu. Une nouvelle situation révélatrice se crée, que je filme. J'ai toujours été attiré par les personnages en devenir, coincés entre deux situations (adolescents, émigrés, exilés politiques). C'est aussi ce que j'essaie de créer dans mes mises en scène.

LE VOLEUR DE MOTOCYLETTE passe le mercredi 14 juillet sur Antenne 2, à 21 h. 25.

Nous évoluons dans le « champ du possible »

par CLAUDE OTZENBERGER

J'ai du mal à considérer que l'écho, même déformé, d'une interrogation qui traverserait le né sans quel dernier carré de réalisateurs et de critiques, puisse se poser en termes d'« humanisme mou » et de « marxisme court ». Nous connaissons tous dans notre profession bon nombre d'humanistes courts et de marxistes mous, d'humanistes marxistants et de marxistes humanisants, sans oublier les mous courts et les courts mous. La première exigence du réalisme consiste précisément à en accepter la réalité.

Que veulent dire Blumal et Santelli quand ils s'agressent ainsi : pour le premier il est notoire que l'humanisme, tout en voulant théoriquement l'épanouissement de la personne humaine, sert le bourgeois au pouvoir et affaiblit le prolétariat dans sa lutte. L'utilisation de l'adjectif « mou » n'est donc qu'une gentillesse supplémentaire destinée à prélever que « l'humanisme » ne réside pas plus au pouvoir que le fruit mou que l'on touche.

Pour le second, il est tout aussi notoire que le marxisme tout en voulant théoriquement libérer l'homme de l'exploitation, n'a d'autre effet que de l'affaiblir devant la mise en place notamment de la dictature du prolétariat. L'utilisation de l'adjectif « court » n'est donc qu'une emballure de plus destinée à flatter l'effort méritoire de la télévision commerciale. Très vite les producteurs et les réalisateurs de cette télévision publique en viennent à créer des programmes qui rappellent étrangement notre télévision de l'âge d'or, celle de la première période. Ils continuent en ce sens et aujourd'hui viennent de franchir le barre des 10 % d'audience. Mieux, la télévision commerciale devant ce succès s'en inspire et produit actuellement des émissions comme nous en produisons il y a dix ou quinze ans.

Cette histoire est exemplaire, et sans vouloir préjuger de l'évolution que connaîtra notre télévision « libérée et émancipée », je ne puis m'empêcher de trouver cocasse l'idée que dans dix ans peut-être on réinventera la télévision de nos « pères fondateurs ».

Pour l'instant, et l'image d'un dernier carré de réalisateurs et de critiques s'interrogent gravement le genre, car elle évoque le ne sais quelle bataille meurtrière qui aurait décimé nos rangs (je cherche partout les victimes) ou le ne sais quelle lâcheté qui aurait fait fuir le gros de nos troupes vers la facilité et le confort et nous laissant seuls condamnés d'avance par un Inégal rapport de forces, il est exact que la situation mérite réflexion et réflexion.

Il était donc logique qu'un beau jour le « publicité compensée » soit introduite, puis, quelque temps plus tard, la « publicité de merques », le prochaine étape étant inévitablement le passage de la télévision, tout ou partie, au privé.

Je ferai d'abord une première observation : nous sommes dans une société dont le but premier n'est certainement pas l'épanouissement de l'homme (cela me saurait), pas plus que sa libération de l'exploitation (cela se verrait). Ce ne fait guère avancer le débat sur l'Humanisme mou ou le marxisme court mais cela montre bien les limites.

Nous ne sommes pas non plus dans une société totalitaire, même s'il faut rester d'une très grande vigilance, et l'expression des opinions contraires, sous quelque forme que ce soit, reste possible, pour autant qu'elle ne mette pas en danger l'ordre social et politique existant.

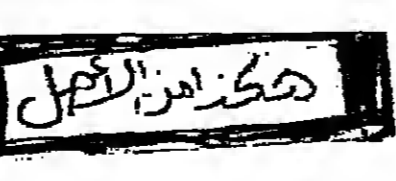
Ces humilités, qu'il n'est pas inutile de rappeler, ont le mérite de fixer le « champ des possibles » à l'intérieur duquel nous pouvons évoluer : être réalistes, c'est donc savoir jusqu'où on peut aller tout loin.

Réaliser ses désirs

Ayant dans ce domaine une certaine expérience, je remarque que le « trop loin » a fâcheusement tendance à s'approcher et chaque fois que j'aborde une nouvelle émission je me demande jusqu'où je pourrai aller dans ma volonté de dire et de montrer la réalité.

Ceuvrant plus particulièrement dans le domaine du documentaire et du reportage, c'est-à-dire dans la réalité quotidienne et dans le vécu, je fais preuve de réalisme en reproduisant du mieux que je peux et tout en en connaissant les limites, ce réel. Ce faisant, je touche à la fois à l'esthétique, au moral et au politique, me privant ainsi plus que l'un de l'autre, mais étant sûr que ce qui est indiscutablement réel. C'est l'union parfaitement réalisée de ces trois composantes qui donne à une émission son contenu réaliste et c'est le public, qui n'est jamais absent de mes préoccupations, qui la définit comme telle. Un public sans lequel la plus belle émission de télévision n'est qu'un objet mort, un public qui perçoit, confusément peut-être, qui sent que le réalisme c'est ce qui fait avancer les choses, ce qui libère les hommes de l'ignorance et des partis pris, ce qui les rend plus heureux. Un public qui sait que lorsque l'on montre la guerre c'est pour éviter son retour et que lorsque l'on montre les laudis c'est pour qu'on les détruise.

Pour conclure je dirai, après ces propos qui peuvent sembler irréalistes, que ma manière à moi de faire du réalisme, d'être réaliste, c'est de prendre mes désirs pour des réalités.



RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

Samedi 12 juillet

CHÂNE I : TF 1
20 h. 35. Gala de l'UNICEF ; 21 h. 35. Série policière : Van der Valk. « Le temps d'aimer » ; 22 h. 15. Portrait : Le comédien Claude Rich.
CHÂNE II (couleur) : A 2
19 h. 45. Feuilletton : Crise.
20 h. 35. Feuilletton : La jeunesse de Garibaldi. Réal. F. Rossi, avec M. Merli.
Après l'achèvement de l'édifice de la Gare d'Orléans en Amérique du Sud. 21 h. 30 (C), Jeu : Pièces à conviction.
LA DANSE N°1 DE L'ÉTÉ LA BALANGA par les créateurs BIMBO JET
CHÂNE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Dans le sillage des vaisseaux Vikings. Dans le sillage des hommes, un événement ; 20 h. Courts métrages.

CHÂNE I : TF 1
9 h. 15. Émissions religieuses et philosophiques. (Messe) ; 11 h. 15. Les heures de la prière ; 12 h. 30. Jeu : Cigales et fourmis ; 13 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 5. Mémoires choisies ; Marcel Pagnol (rediffusion) ; 14 h. 55. Sports Insepria à 18 h. 20 ; 15 h. 30. Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 16 h. 50. Émission historique : Les grandes batailles du passé. « Gettysburg, 1863 » (rediffusion) ; 17 h. 45. Série : Sur les lieux d'un crime. « Huit ans après » ; 19 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 19 h. 35. Droit au but.
20 h. 35 (C) Film : « Un grand patron », d'Y. Chénouet, avec P. Frenay, R. Devillers, R. Alexandre, J.-C. Pascal (Rediffusion).
Le portrait d'un chirurgien qui sacrifie tout à sa carrière (ses recherches sur la greffe de la cornée, ses ambitions (il veut être élu à l'Académie française)).
22 h. 40. Les grands mystères de la musique (Qui est l'auteur de « La Marseillaise » ?), de B. Gavoty.
CHÂNE II (couleur) : A 2
12 h. Le dimanche illustré de P. Tchernia ; 13 h. 30. Jeu : Le défi ; 13 h. 45. L'album de Robert Marval ; 14 h. 5. Jeu : Monstres Cinéma ; 14 h. 45. Dessins animés ; 14 h. 50. Série : Ma sorcière bien-aimée. « Buvez du lait » ; 15 h. 15. Dessin animé : La punition rose ; 15 h. 30. Tour de France : Nice-Fra-Lomp ; 16 h. 20. Tierscé ; 16 h. 30. Comédie : F. Reddy, de R. Thomas. Avec Fernandel, Relys, S. Joubert.
Directeur d'un petit cirque et clown méconnu, Freddy épouse d'un crime qu'il aida à commettre pour attirer l'attention du public.
18 h. 50. Sports sur FA 2 ; 19 h. 30. Court métrage ; 20 h. 30. Feuilletton : La dame de Monscau. « Les Mémoires de Lorraine » (rediff.) ; 21 h. 25. Variétés : Soirée Guy Lux.
CHÂNE III (couleur) : FR 3
19 h. 5. Série : Caumont. « Trafic aérien » ; 20 h. (C), Théâtre : Cavalier seul, de J. Audibert (deuxième partie).

Dimanche 13 juillet

CHÂNE I : TF 1
9 h. 15. Émissions religieuses et philosophiques. (Messe) ; 11 h. 15. Les heures de la prière ; 12 h. 30. Jeu : Cigales et fourmis ; 13 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 5. Mémoires choisies ; Marcel Pagnol (rediffusion) ; 14 h. 55. Sports Insepria à 18 h. 20 ; 15 h. 30. Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 16 h. 50. Émission historique : Les grandes batailles du passé. « Gettysburg, 1863 » (rediffusion) ; 17 h. 45. Série : Sur les lieux d'un crime. « Huit ans après » ; 19 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 19 h. 35. Droit au but.
20 h. 35 (C) Film : « Un grand patron », d'Y. Chénouet, avec P. Frenay, R. Devillers, R. Alexandre, J.-C. Pascal (Rediffusion).
Le portrait d'un chirurgien qui sacrifie tout à sa carrière (ses recherches sur la greffe de la cornée, ses ambitions (il veut être élu à l'Académie française)).
22 h. 40. Les grands mystères de la musique (Qui est l'auteur de « La Marseillaise » ?), de B. Gavoty.
CHÂNE II (couleur) : A 2
12 h. Le dimanche illustré de P. Tchernia ; 13 h. 30. Jeu : Le défi ; 13 h. 45. L'album de Robert Marval ; 14 h. 5. Jeu : Monstres Cinéma ; 14 h. 45. Dessins animés ; 14 h. 50. Série : Ma sorcière bien-aimée. « Buvez du lait » ; 15 h. 15. Dessin animé : La punition rose ; 15 h. 30. Tour de France : Nice-Fra-Lomp ; 16 h. 20. Tierscé ; 16 h. 30. Comédie : F. Reddy, de R. Thomas. Avec Fernandel, Relys, S. Joubert.
Directeur d'un petit cirque et clown méconnu, Freddy épouse d'un crime qu'il aida à commettre pour attirer l'attention du public.
18 h. 50. Sports sur FA 2 ; 19 h. 30. Court métrage ; 20 h. 30. Feuilletton : La dame de Monscau. « Les Mémoires de Lorraine » (rediff.) ; 21 h. 25. Variétés : Soirée Guy Lux.
CHÂNE III (couleur) : FR 3
19 h. 5. Série : Caumont. « Trafic aérien » ; 20 h. (C), Théâtre : Cavalier seul, de J. Audibert (deuxième partie).

ABRÉVIATIONS
Les émissions précédées de signes (*) figurent dans la rubrique « Écouter voir » de ce journal. Les lettres (S) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie, la marque (C) indique une émission sortant de l'antenne.

Lundi 14 juillet

CHÂNE I : TF 1
9 h. Représentation de la cérémonie et du film ; 12 h. 30. Midi première ; 14 h. Film : « Tête de client », de J. Poiret, M. Serrault (Rediffusion). Les aventures vécues de l'expédition d'Égypte de Napoléon qui a ouvert un triomphe à la France.
15 h. 35. Tour de France (relais couleur sur FR 3) ; 16 h. 5. Série : Les éclaireurs du ciel (dernier épisode) ; 17 h. 40. Variétés : Les copains d'abord (Lama) ; 18 h. 20. Tour de France : Fra-Lomp ; 19 h. 40. Séries animées ; 19 h. 45. Tour de France : Fra-Lomp ; 20 h. 35 (C) Film : « Le train sifflera trois fois », de F. Zinnerman (1952). Avec G. Cooper et Kelly. (Rediffusion).
Un aéroplane qui vient de se marier et de prendre sa retraite, abandonné de tous ses compagnons, doit affronter quatre dangers.
22 h. 30. Portraits sur mesure : Léon Tintin, le héros de la bande dessinée « Les aventures de Tintin ». Réalisateur : Georges Franju, l'homme de

CHÂNE I : TF 1
9 h. 15. Émissions religieuses et philosophiques. (Messe) ; 11 h. 15. Les heures de la prière ; 12 h. 30. Jeu : Cigales et fourmis ; 13 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 5. Mémoires choisies ; Marcel Pagnol (rediffusion) ; 14 h. 55. Sports Insepria à 18 h. 20 ; 15 h. 30. Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 16 h. 50. Émission historique : Les grandes batailles du passé. « Gettysburg, 1863 » (rediffusion) ; 17 h. 45. Série : Sur les lieux d'un crime. « Huit ans après » ; 19 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 19 h. 35. Droit au but.
20 h. 35 (C) Film : « Un grand patron », d'Y. Chénouet, avec P. Frenay, R. Devillers, R. Alexandre, J.-C. Pascal (Rediffusion).
Le portrait d'un chirurgien qui sacrifie tout à sa carrière (ses recherches sur la greffe de la cornée, ses ambitions (il veut être élu à l'Académie française)).
22 h. 40. Les grands mystères de la musique (Qui est l'auteur de « La Marseillaise » ?), de B. Gavoty.
CHÂNE II (couleur) : A 2
12 h. Le dimanche illustré de P. Tchernia ; 13 h. 30. Jeu : Le défi ; 13 h. 45. L'album de Robert Marval ; 14 h. 5. Jeu : Monstres Cinéma ; 14 h. 45. Dessins animés ; 14 h. 50. Série : Ma sorcière bien-aimée. « Buvez du lait » ; 15 h. 15. Dessin animé : La punition rose ; 15 h. 30. Tour de France : Nice-Fra-Lomp ; 16 h. 20. Tierscé ; 16 h. 30. Comédie : F. Reddy, de R. Thomas. Avec Fernandel, Relys, S. Joubert.
Directeur d'un petit cirque et clown méconnu, Freddy épouse d'un crime qu'il aida à commettre pour attirer l'attention du public.
18 h. 50. Sports sur FA 2 ; 19 h. 30. Court métrage ; 20 h. 30. Feuilletton : La dame de Monscau. « Les Mémoires de Lorraine » (rediff.) ; 21 h. 25. Variétés : Soirée Guy Lux.
CHÂNE III (couleur) : FR 3
19 h. 5. Série : Caumont. « Trafic aérien » ; 20 h. (C), Théâtre : Cavalier seul, de J. Audibert (deuxième partie).

Mardi 15 juillet

CHÂNE I : TF 1
12 h. 30. Midi première ; 13 h. Lancement de l'été ; 14 h. 45. Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 15 h. 30. Tour de France : Fra-Lomp ; 16 h. 15. Pour les petits ; 16 h. 50. Portrait : Castaway ; 19 h. 40. Une minute pour les uns ; 19 h. 45. Tour de France.
20 h. 35. Les animaux du monde ; 21 h. Le ciel et la nuit ; 21 h. 45 (C). Littéraire : Des mille et des livres écrits à la main (Carpentier).
Une communauté (les juifs de Orpenra) et deux hommes : Petrus (encyclopédie de la connaissance) et Socrate (obscureté totale du XIXe siècle).
CHÂNE II (couleur) : A 2
13 h. Lancement de « Soyons » (retransmission mondiale) ; 18 h. 35. Tour de France : Val-Avois ; 18 h. 15. Pour les enfants : Vacances ; 18 h. 55. Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45. Feuilletton : Crise.
20 h. 35. Série : Le secret des dieux. « Le Dabarcourton » ; 21 h. 30. Documentaire : La fête ou l'invention de la liberté, de Ch. Brubant.
CHÂNE III (couleur) : FR 3
19 h. Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 19 h. 30. Courts métrages.
20 h. (C). Prestige du cinéma : « Si Versailles m'était conté », de S. Guity (1953), avec S. Guity, Cl. Colbert, G. Philippe, N. Courcel, F. Gravey, G. Marchal, J. Marais, L. Marconel (Rediffusion).

CHÂNE I : TF 1
9 h. 15. Émissions religieuses et philosophiques. (Messe) ; 11 h. 15. Les heures de la prière ; 12 h. 30. Jeu : Cigales et fourmis ; 13 h. 20. C'est pas sérieux ; 14 h. 5. Mémoires choisies ; Marcel Pagnol (rediffusion) ; 14 h. 55. Sports Insepria à 18 h. 20 ; 15 h. 30. Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 16 h. 50. Émission historique : Les grandes batailles du passé. « Gettysburg, 1863 » (rediffusion) ; 17 h. 45. Série : Sur les lieux d'un crime. « Huit ans après » ; 19 h. 15. Jeu : Réponse à tout ; 19 h. 35. Droit au but.
20 h. 35 (C) Film : « Un grand patron », d'Y. Chénouet, avec P. Frenay, R. Devillers, R. Alexandre, J.-C. Pascal (Rediffusion).
Le portrait d'un chirurgien qui sacrifie tout à sa carrière (ses recherches sur la greffe de la cornée, ses ambitions (il veut être élu à l'Académie française)).
22 h. 40. Les grands mystères de la musique (Qui est l'auteur de « La Marseillaise » ?), de B. Gavoty.
CHÂNE II (couleur) : A 2
12 h. Le dimanche illustré de P. Tchernia ; 13 h. 30. Jeu : Le défi ; 13 h. 45. L'album de Robert Marval ; 14 h. 5. Jeu : Monstres Cinéma ; 14 h. 45. Dessins animés ; 14 h. 50. Série : Ma sorcière bien-aimée. « Buvez du lait » ; 15 h. 15. Dessin animé : La punition rose ; 15 h. 30. Tour de France : Nice-Fra-Lomp ; 16 h. 20. Tierscé ; 16 h. 30. Comédie : F. Reddy, de R. Thomas. Avec Fernandel, Relys, S. Joubert.
Directeur d'un petit cirque et clown méconnu, Freddy épouse d'un crime qu'il aida à commettre pour attirer l'attention du public.
18 h. 50. Sports sur FA 2 ; 19 h. 30. Court métrage ; 20 h. 30. Feuilletton : La dame de Monscau. « Les Mémoires de Lorraine » (rediff.) ; 21 h. 25. Variétés : Soirée Guy Lux.
CHÂNE III (couleur) : FR 3
19 h. 5. Série : Caumont. « Trafic aérien » ; 20 h. (C), Théâtre : Cavalier seul, de J. Audibert (deuxième partie).

Les télévisions francophones

Table with columns for dates (Lundi 14 juillet, Mardi 15 juillet, Mercredi 16 juillet, Jeudi 17 juillet, Vendredi 18 juillet, Samedi 19 juillet, Dimanche 20 juillet) and rows for various television channels (TELE-LUXEMBOURG, TELE-MONTE-CARLO, TELEVISION BELGE, TELEVISION SUISSE ROMANDE, TELEVISION BELGE, TELEVISION SUISSE ROMANDE, TELEVISION BELGE, TELEVISION SUISSE ROMANDE, TELEVISION BELGE, TELEVISION SUISSE ROMANDE, TELEVISION BELGE, TELEVISION SUISSE ROMANDE, TELEVISION BELGE, TELEVISION SUISSE ROMANDE).

HORAIRES DES INFORMATIONS A LA RADIO
FRANCE-INTER : à chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h. 5, 8 h. 30, 9 h. 30, 12 h. 30, 15 h. 30, 18 h. 30, 21 h. 30, 24 h. 30 ; tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 7 h. 45 ; Inter-emploi à 6 h. 55 ; Inter-sol à 22 h. et Inter-durée à 23 h.
FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cont.) ; 1 h. 20 (cont.-mus.) ; 6 h. 30 (cont.-mus.) ; 9 h. (cont.) ; 17 h. 25 (cont.) ; 19 h. 30 (cont.) ; 23 h. 55 (cont.-mus.).
La dimanche, 19 h. 10 Magazine (cont.).
EUROPE : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; à 7 h. 50, heures Europe-Panorama à 22 h. 30 ; Europe dernière à 1 h.
LUXEMBOURG : toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; bulletin complet à 13 h. et 18 h. 30 ; « Flashs » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO-TELEVISION

Mercredi 16 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi mercredi ; 13 h. 40, Série : Elephant boy ; 15 h. 45, Tour de France (retransmission) ; 18 h. 10, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuilletton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France. 20 h. 35, Dramatique : Juda Obasum. (Première partie) ; Mary Green ; d'après Thomas Hardy, avec R. Powell, F. Walker, A. Marshall. Réalis. H. David. Prod. B.B.C. Un jeune compagnon espère réaliser ses ambitions sociales par l'étude des belles-lettres. Mais ses principes l'obligent à épouser une jeune fille de petite vertu ; le combat de la chair et de l'esprit dans l'Angleterre victorienne. 22 h. 5, Reportage : Montréal un an avant les Jeux olympiques, de R. Séze.

CHAINE II (couleur) : A 2

15 h. 30, Tour de France : Morzine-Châtel ; 18 h. 15, Pour les enfants : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilletton : Crise. 20 h. 25, Série : Le Justicier - Terreur du ciel ; 21 h. 25 (4), Documentaire : Histoires vécues, de J.-E. Jeannesson ; « Le vol de la moto-cycliste », par J.-P. Besançon et B. Bouthier. Un traçeur sans fiction, la problématique de la délinquance des adolescents. 22 h. 25, Sports sur l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Histoire du cinéma (Cycle : Le cinéma et le roman) : « L'Age d'or », de R. Hughes (1964), avec K. Novak, L. Harvey, R. Morley (N.).

D'après un roman de Somerset Maugham. Londres, années 1900. Un étudiant en médecine s'efforce d'empêcher la déchéance d'une croisée de pub.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 22, Le Liban ; 8 h. 30, Echec au hasard ; 9 h. 7, Avignon ; 12 h. 2, Paris pris, avec Max Gallo ; « Les camps de concentration, maillots de notre temps » ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Schubert, Fauré, Franck) ; 14 h. 15, Poésie ; 14 h. 5, Les sports-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Marcelle Lenoir : Jean Anouilh et le dialogue ; 15 h. 2, Musique et sciences : humanités ; 15 h. 30, Les Américains à Paris ; 17 h. 5, Un livre des voix : « La Danseuse d'Izu », de Yasunari Kawabata (traduction J.-J. Varne) ; 17 h. 50, Entretien avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « La Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h. Ecrits de peintres : Les Impressionnistes ; 20 h. 15, Autoportrait : Nicolas Schöffer (traduction) ; 21 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 22 h. Histoires de brigands.

Musique de chambre (A. Berg, Beethoven, K. Husa) ; 22 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 22 h. Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme, cette semaine : 18 h. (S.), Concert (Scriabine, Tchaïkovski, Stravinski) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil pianiste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 30, Nos disques sont les vôtres ; 12 h. 30 (S.), Les Intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Les Intégrales de la messe (R. Strauss), avec R. Crepin, M. Juncar et 14 h. 15 (S.), Danse, ballet, musique : « Adaption Muséum » (Stravinski) ; 16 h. 45 (S.), Concert (Haydn, Chopin) ; 17 h. 30 (S.), Calévarié musicale du passé (Debussy, Elgar, R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ; 20 h. (S.), En musique avec... Pâle (Hirnik, Kodaly) ; 20 h. 30 (S.), Concerts Marguerite Long ; Jacques Thibaud ; Concert final ; 21 h. 30 (S.), Concerts à la française (Duruflé, Barbeau, Barraqué) ; 22 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnes.

Jeudi 17 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 15 h. 50, Tour de France (retransmission) ; 18 h. 10, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuilletton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France. 21 h. (4), Série : L'homme sans visage. L'incroyable aventure des « voleurs de cerceaux ». 21 h. 30, Magazine : Satellite. 21 h. 30, Magazine : Satellite. 21 h. 30, Magazine : Satellite. 17 h. 15, Arrivages Apollo-Soyouz ; 18 h. 15, Pour les enfants : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Spécial Tour de France et spécial Apollo-Soyouz.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Dramatique : « La Réhabilitation de la reine Fédouque de France. Réal. J.-P. Carrère. Avec O. Wilson, D. Haudepin, A. Motte, A. Fralon. Jacques Tournemaine, jeune homme dévoué, découvre la philosophie et les amours solitaires. Le regard ironique d'Anatole France sur son époque et sur l'Europe. 22 h. 20, Documentaire : Les livres et l'histoire. La Brésil. A propos du livre de Gilberto Freyre « Maitres et esclaves », paru en 1952.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Un film, un auteur : « Les Solistes de l'île de Pâques », de P. Kast (1971), avec N. Bengala, F. Brion, J. Charrier, M. Garrel, A. Stewart.

Trois hommes, trois femmes et un psychanalyste sont dirigés vers un rendez-vous cosmique dans l'île de Pâques.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 22, Le Liban ; 8 h. 30, Echec au hasard ; 9 h. 7, Avignon ; 12 h. 2, Paris pris, avec Max Gallo ; « Les camps de concentration, maillots de notre temps » ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Schubert, Fauré, Franck) ; 14 h. 15, Poésie ; 14 h. 5, Les sports-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Marcelle Lenoir : Jean Anouilh et le dialogue ; 15 h. 2, Musique et sciences : humanités ; 15 h. 30, Les Américains à Paris ; 17 h. 5, Un livre des voix : « La Danseuse d'Izu », de Yasunari Kawabata (traduction J.-J. Varne) ; 17 h. 50, Entretien avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « La Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h. Ecrits de peintres : Les Impressionnistes ; 20 h. 15, Autoportrait : Nicolas Schöffer (traduction) ; 21 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 22 h. Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme, cette semaine : 18 h. (S.), Concert (Tchaïkovski, Weber, Wagner) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil pianiste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 30, Nos disques sont les vôtres ; 12 h. 30 (S.), Les Intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Les Intégrales de la messe (R. Strauss), avec R. Crepin, M. Juncar et 14 h. 15 (S.), Danse, ballet, musique : « Adaption Muséum » (Stravinski) ; 16 h. 45 (S.), Concert (Haydn, Chopin) ; 17 h. 30 (S.), Calévarié musicale du passé (Debussy, Elgar, R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ; 20 h. (S.), En musique avec... Pâle (Hirnik, Kodaly) ; 20 h. 30 (S.), Concerts Marguerite Long ; Jacques Thibaud ; Concert final ; 21 h. 30 (S.), Concerts à la française (Duruflé, Barbeau, Barraqué) ; 22 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnes.

Vendredi 18 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 15 h. 50, Tour de France (retransmission) ; 18 h. 10, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuilletton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France. 20 h. 35, Au théâtre ce soir : « Le Voyage », d'A. Roussin. Avec P. Carton, E. Popesco, J. Chevrier. Extra Popesco, extra-talents et acrobates !, surprise au détour de son propre destin. 20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Les dossiers noirs : « Menachem Begin », de J. Beronnet. Menachem Begin, aujourd'hui chef de parti nationaliste et héros, fut l'un des principaux animateurs de l'armée juive clandestine « Irgoun Zvai Lemai », et par là, de 1944. 21 h. 20 (4), Essai : « Leon, capitale carolingienne

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Dramatique : « Les requins ». (Rediffusion.) 21 h. 30, Théâtre-club : « Ils viennent jusque dans nos draps », de J. Cocteau. Réal. M. Beuchey. Avec R. Rimbaud, F. Descaut, R. Lesage. Un être, à entendre. M. Lucien trouve sa femme morte. On croit à un suicide. La police intervient. Cette pièce est interdite par le Comité des Alpes.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Les dossiers noirs : « Menachem Begin », de J. Beronnet. Menachem Begin, aujourd'hui chef de parti nationaliste et héros, fut l'un des principaux animateurs de l'armée juive clandestine « Irgoun Zvai Lemai », et par là, de 1944. 21 h. 20 (4), Essai : « Leon, capitale carolingienne

ou des pierres et des hommes », de J. Delord. Réal. M. Pavauz. Un certain portrait d'une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 22, Le Liban ; 8 h. 30, Echec au hasard ; 9 h. 7, Avignon ; 12 h. 2, Paris pris, avec Max Gallo ; « Les camps de concentration, maillots de notre temps » ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Schubert, Fauré, Franck) ; 14 h. 15, Poésie ; 14 h. 5, Les sports-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Marcelle Lenoir : Jean Anouilh et le dialogue ; 15 h. 2, Musique et sciences : humanités ; 15 h. 30, Les Américains à Paris ; 17 h. 5, Un livre des voix : « La Danseuse d'Izu », de Yasunari Kawabata (traduction J.-J. Varne) ; 17 h. 50, Entretien avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « La Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h. Ecrits de peintres : Les Impressionnistes ; 20 h. 15, Autoportrait : Nicolas Schöffer (traduction) ; 21 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 22 h. Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme, cette semaine : 18 h. (S.), Concert (Correlli, Platti, Beethoven, Paganini, Respighi) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil pianiste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 30, Nos disques sont les vôtres ; 12 h. 30 (S.), Les Intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Les Intégrales de la messe (R. Strauss), avec R. Crepin, M. Juncar et 14 h. 15 (S.), Danse, ballet, musique : « Adaption Muséum » (Stravinski) ; 16 h. 45 (S.), Concert (Haydn, Chopin) ; 17 h. 30 (S.), Calévarié musicale du passé (Debussy, Elgar, R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ; 20 h. (S.), En musique avec... Pâle (Hirnik, Kodaly) ; 20 h. 30 (S.), Concerts Marguerite Long ; Jacques Thibaud ; Concert final ; 21 h. 30 (S.), Concerts à la française (Duruflé, Barbeau, Barraqué) ; 22 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnes.

Samedi 19 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, La France défigurée ; 14 h. 35, Samedi est vu ; 18 h. 10, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuilletton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France. 20 h. 35, Variétés : Gala brésilien du MIDEM 75 ; 21 h. 35, Série : Van der Valk. « Le commissaire est mort de faim » ; 22 h. 30, Variétés : « Les copains d'abord », de R. Monard, G. Murray (rediffusion). Un cou-bouy niais, qui ignore tout des femmes, s'éprend d'une chanteuse de boulevard qui veut conquérir par la force. 23 h. Variétés : Show Johnny Hallyday. 19 h. 45, Feuilletton : Crise. 20 h. 35, Documentaire : L'odyssée sous-marine

CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45, Feuilletton : Crise. 20 h. 35, Documentaire : La jeunesse de Garibaldi. Réal. F. Rossi. Avec M. Meril. A Rio-de-Janeiro, Garibaldi participe à la révolte de la province du Rio Grande. Il est arrêté, torturé, puis libéré. 21 h. 30 (4), Variétés : « Tiens, il y a de la lumière ». Coris blanche présentée et animée par Philippe Labro.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Feuilletton : « La famille Bousardal », d'après l'œuvre de Ph. Hériat. Réal. R. Lucot. (Redif.) Avec F. Dalou, A. Gilbert, M. Simon, C. Ferran. (Premier épisode : Le bruyère du cap).

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 22, Le Liban ; 8 h. 30, Echec au hasard ; 9 h. 7, Avignon ; 12 h. 2, Paris pris, avec Max Gallo ; « Les camps de concentration, maillots de notre temps » ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Schubert, Fauré, Franck) ; 14 h. 15, Poésie ; 14 h. 5, Les sports-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Marcelle Lenoir : Jean Anouilh et le dialogue ; 15 h. 2, Musique et sciences : humanités ; 15 h. 30, Les Américains à Paris ; 17 h. 5, Un livre des voix : « La Danseuse d'Izu », de Yasunari Kawabata (traduction J.-J. Varne) ; 17 h. 50, Entretien avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « La Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h. Ecrits de peintres : Les Impressionnistes ; 20 h. 15, Autoportrait : Nicolas Schöffer (traduction) ; 21 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 22 h. Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme, cette semaine : 18 h. (S.), Concert (Correlli, Platti, Beethoven, Paganini, Respighi) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil pianiste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 30, Nos disques sont les vôtres ; 12 h. 30 (S.), Les Intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Les Intégrales de la messe (R. Strauss), avec R. Crepin, M. Juncar et 14 h. 15 (S.), Danse, ballet, musique : « Adaption Muséum » (Stravinski) ; 16 h. 45 (S.), Concert (Haydn, Chopin) ; 17 h. 30 (S.), Calévarié musicale du passé (Debussy, Elgar, R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ; 20 h. (S.), En musique avec... Pâle (Hirnik, Kodaly) ; 20 h. 30 (S.), Concerts Marguerite Long ; Jacques Thibaud ; Concert final ; 21 h. 30 (S.), Concerts à la française (Duruflé, Barbeau, Barraqué) ; 22 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnes.

Dimanche 20 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques (messe à 11 h.) ; 12 h. Cigales et tournaï ; 12 h. 30, Spécial Tour de France ; 13 h. 30, Variétés : C'est pas sérieux ; 14 h. 5, Morceaux choisis : Marcel Pagnol (redif.) ; 15 h. 30, Tour de France (arrivée, retransmission) ; 18 h. 10, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuilletton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France. 20 h. 35, Variétés : Gala brésilien du MIDEM 75 ; 21 h. 35, Série : Van der Valk. « Le commissaire est mort de faim » ; 22 h. 30, Variétés : « Les copains d'abord », de R. Monard, G. Murray (rediffusion). Un cou-bouy niais, qui ignore tout des femmes, s'éprend d'une chanteuse de boulevard qui veut conquérir par la force. 23 h. Variétés : Show Johnny Hallyday. 23 h. 5, Variétés : Bienvenue aux Américains à Paris (avec G. Béart).

CHAINE II (couleur) : A 2

15 h. 20, Sport : Arrivée du Tour de France et Tiercé ; 17 h. 30, Film : « Un capitaine de quinze ans », de J. Franco (1971). Avec J.-M. Maroos, M. Cassot. 21 h. 30 (4), Variétés : « Tiens, il y a de la lumière ». Coris blanche présentée et animée par Philippe Labro.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Feuilletton : « La famille Bousardal », d'après l'œuvre de Ph. Hériat. Réal. R. Lucot. (Redif.) Avec F. Dalou, A. Gilbert, M. Simon, C. Ferran. (Premier épisode : Le bruyère du cap).

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 22, Le Liban ; 8 h. 30, Echec au hasard ; 9 h. 7, Avignon ; 12 h. 2, Paris pris, avec Max Gallo ; « Les camps de concentration, maillots de notre temps » ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Schubert, Fauré, Franck) ; 14 h. 15, Poésie ; 14 h. 5, Les sports-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Marcelle Lenoir : Jean Anouilh et le dialogue ; 15 h. 2, Musique et sciences : humanités ; 15 h. 30, Les Américains à Paris ; 17 h. 5, Un livre des voix : « La Danseuse d'Izu », de Yasunari Kawabata (traduction J.-J. Varne) ; 17 h. 50, Entretien avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « La Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h. Ecrits de peintres : Les Impressionnistes ; 20 h. 15, Autoportrait : Nicolas Schöffer (traduction) ; 21 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 22 h. Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme, cette semaine : 18 h. (S.), Concert (Correlli, Platti, Beethoven, Paganini, Respighi) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil pianiste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 30, Nos disques sont les vôtres ; 12 h. 30 (S.), Les Intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Les Intégrales de la messe (R. Strauss), avec R. Crepin, M. Juncar et 14 h. 15 (S.), Danse, ballet, musique : « Adaption Muséum » (Stravinski) ; 16 h. 45 (S.), Concert (Haydn, Chopin) ; 17 h. 30 (S.), Calévarié musicale du passé (Debussy, Elgar, R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ; 20 h. (S.), En musique avec... Pâle (Hirnik, Kodaly) ; 20 h. 30 (S.), Concerts Marguerite Long ; Jacques Thibaud ; Concert final ; 21 h. 30 (S.), Concerts à la française (Duruflé, Barbeau, Barraqué) ; 22 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnes.

Lundi 21 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 14 h. 30, Série : 18 h. 10, Pour les petits (Sahar) ; « Les infos » ; Mariages ; 18 h. 10, Pour les petits : Les diables du village ; 18 h. 50, Feuilletton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France. 20 h. 35, Variétés : Gala brésilien du MIDEM 75 ; 21 h. 35, Série : Van der Valk. « Le commissaire est mort de faim » ; 22 h. 30, Variétés : « Les copains d'abord », de R. Monard, G. Murray (rediffusion). Un cou-bouy niais, qui ignore tout des femmes, s'éprend d'une chanteuse de boulevard qui veut conquérir par la force. 23 h. Variétés : Show Johnny Hallyday. 23 h. 5, Variétés : Bienvenue aux Américains à Paris (avec G. Béart).

CHAINE II (couleur) : A 2

15 h. 20, Sport : Arrivée du Tour de France et Tiercé ; 17 h. 30, Film : « Un capitaine de quinze ans », de J. Franco (1971). Avec J.-M. Maroos, M. Cassot. 21 h. 30 (4), Variétés : « Tiens, il y a de la lumière ». Coris blanche présentée et animée par Philippe Labro.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Feuilletton : « La famille Bousardal », d'après l'œuvre de Ph. Hériat. Réal. R. Lucot. (Redif.) Avec F. Dalou, A. Gilbert, M. Simon, C. Ferran. (Premier épisode : Le bruyère du cap).

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h. Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 22, Le Liban ; 8 h. 30, Echec au hasard ; 9 h. 7, Avignon ; 12 h. 2, Paris pris, avec Max Gallo ; « Les camps de concentration, maillots de notre temps » ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Musique de chambre (Mozart, Schubert, Fauré, Franck) ; 14 h. 15, Poésie ; 14 h. 5, Les sports-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Marcelle Lenoir : Jean Anouilh et le dialogue ; 15 h. 2, Musique et sciences : humanités ; 15 h. 30, Les Américains à Paris ; 17 h. 5, Un livre des voix : « La Danseuse d'Izu », de Yasunari Kawabata (traduction J.-J. Varne) ; 17 h. 50, Entretien avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « La Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h. Ecrits de peintres : Les Impressionnistes ; 20 h. 15, Autoportrait : Nicolas Schöffer (traduction) ; 21 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 22 h. Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme, cette semaine : 18 h. (S.), Concert (Correlli, Platti, Beethoven, Paganini, Respighi) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil pianiste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 30, Nos disques sont les vôtres ; 12 h. 30 (S.), Les Intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Les Intégrales de la messe (R. Strauss), avec R. Crepin, M. Juncar et 14 h. 15 (S.), Danse, ballet, musique : « Adaption Muséum » (Stravinski) ; 16 h. 45 (S.), Concert (Haydn, Chopin) ; 17 h. 30 (S.), Calévarié musicale du passé (Debussy, Elgar, R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ; 20 h. (S.), En musique avec... Pâle (Hirnik, Kodaly) ; 20 h. 30 (S.), Concerts Marguerite Long ; Jacques Thibaud ; Concert final ; 21 h. 30 (S.), Concerts à la française (Duruflé, Barbeau, Barraqué) ; 22 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnes.

Les émissions régulières de radio

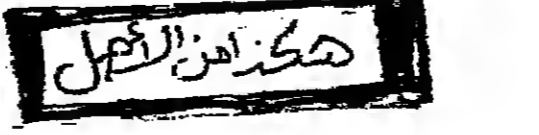
Du lundi au vendredi... FRANCE-INTER : 5 h. Variétés et informations ; 9 h. Eau-rose ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h. Le magazine de Pierre Boutellier ; 16 h. Musique ; 17 h. Radioscope ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 21 h. 10, C'est ; 23 h. Le pop-cit de José Artur ; 1 h. Aujourd'hui, c'est déjà demain ; 2 h. Studio de nuit. EUROPE 1 : 5 h. Musique et nouvelles ; 9 h. 40, Mélodie parole ; 11 h. Pile ou face ; 12 h. Pour une réponse de plus ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h. 30, Forum ; 18 h. 15, TSI6 compagnie ; 16 h. 30, Pierre Pichin ; 18 h. Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 30, match 30 ; 22 h. 40, Goliath ; 24 h. Top show. RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 20, Informations et variétés ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h. A vous de jouer ; 13 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h. Julie ; 18 h. Cherches le disque ; 17 h. 10, Tout ; 19 h. Hit-Parade ; 20 h. 5, La coupe des chanteurs ; 21 h. 5, Flash-back. R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 30, Fabrice et Sophie ; 11 h. 30, Casp t'éprou ; 13 h. 15, Ph. Berruyer ; 14 h. La responsabilité sexuelle ; 15 h. R.T.L. c'est vous ; 15 h. 30, Stéphane Collaro ; 19 h. Hit-parade ; 21 h. Poste résistante. BUD-RADIO : 5 h. Lève-tôté ; 8 h. 30, Eristimo ; 11 h. Jeux ; 14 h. 30, Pépétote ; 17 h. Tonus. Du samedi 19 juillet... FRANCE-INTER : 9 h. 15, Le magazine de Pierre Boutellier ; 10 h. 30, Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin. de P. Godot et J. Garrito ; 15 h. 5, Top Inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire ; « Victor Hugo et l'épopée apollonienne » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Histoires d'opérettes ; 23 h. 5, Au rythme du monde. EUROPE 1 : 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musticosans ; Rolling Stones ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 30, Radio 2. R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h. Cent questions derrière un miroir ; 18 h. Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu. RADIO-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Spécial 18th Flak. Du dimanche 20 juillet... FRANCE-INTER : 9 h. 30, Dimanche à la catastrophe ; 9 h. 30 à 12 h. 14 h. 5 à 19 h. L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam parade ; 23 h. 5, Histoires de brigands. EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h. Concerto pour six transmissions ; 14 h. 20, La grande bander ; 16 h. 10, Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 2 ; 21 h. 30, Séquence jazz. R.T.L. : 8 h. Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dit-on pas ; 15 h. 30, Entrées avec Max Deutsch (avec Schoenberg à Amsterdam) ; 18 h. 30, Feuilletton : « La Montagne magique » ; 19 h. Ecrits de peintres : Le journal de Rodin (1) ; 20 h. Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : L'éveil nucléaire ; 21 h. 15, R. Bolland (rediffusion O. d'Harrer) ; 21 h. Concert. Perspectives du vingtième siècle ; Stravinski, Webern, Duruflé, Debussy, Tansy ; 22 h. 30, (91) Entretien avec Paul Claudel par J. Finckelstein ; 1er Premier concert en mi bémol « I-Liz » ; Deuxième concerto en la mineur.

D'une chaîne à l'autre

ACTUALITÉS REGIONALES... Les actualités régionales de FR 3 seront diffusées sur cette chaîne à 20 heures et partir du 20 juillet à 11 heures sur les Champs-Élysées et retransmises en direct sur France-Inter ; 1er Premier concert en mi bémol « I-Liz » ; Deuxième concerto en la mineur. UN SERVICE FRANCE-INTER TOURISME... France-Inter diffuse régulièrement chaque jour des informations sur les vacances en français, en anglais et en allemand. D'autre part, une permanence téléphonique permet d'obtenir des renseignements (tél. : 224-92-00).

L'HORAIRE D'ÉTÉ DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

À partir du 20 juillet, l'horaire de nos journaux Les flashs de 14 h. 30 et de 18 h. 40 sont remplacés par un bref résumé à 18 h. 15 des informations développées dans l'édition complète de 20 heures. Le bulletin dominical de 13 heures est supprimé ainsi que le Point sur l'A 3 du mercredi soir. Cette nouvelle grille a vocation, en principe, pour les mois d'été. Les communiqués sont également supprimés sur FR 3, dont le bulletin de fin de soirée sera diffusé normalement vers 22 heures. Aucun changement n'est prévu sur TF 1.



ARTS ET SPECTACLES

cinéma

quatre rencontres d'Avignon

Les rencontres cinématographiques d'Avignon organisées par Robert Proust...

Le samedi du cinéma, organisé par la « Nouvelle Critique »...

Les films présentés à Avignon, tant exotiques que courts, des moyens et des métrages qui tentent...

La sélection des films de avec les plus grands noms américains, a été réalisée à un collectionneur, John...

VERS ANGLAIS D'HYPER FRANÇAIS... IMPERIAL - LES NATIONS - CONVENTION GAUMONT...

Jack Nicholson Maria Schneider Michelangelo Antonioni Reporter

Festival

« Elisabeth reine d'Angleterre » de Rossini, à Arles

Le Festival d'Aix-en-Provence tente cette année une expérience de décentralisation plus poussée...

C'est pourquoi le Festival d'Aix présentait vendredi soir, en coproduction avec le Festival d'Arles...

Car seuls les amateurs de fioritures de cette « écriture ornée »...

confondants, qui culmine dans son air final roucoulant et sanglotant en divines demi-voix...

Mais il restera à supporter des heures de musique plate et vide, sur un livret qui de brève durée...

La mise en scène de Jean-Claude Arnaud n'est guère inspirée par cette suite de tableaux historiques sans originalité...

« Théâtre élisabéthain », il y a une marge. Et les tréteaux sont sans cesse remplis et vidés par des solistes...

Trois siècles de qualité entourent la dite, Greta Winberg (Leicester), qui a le tort de vouloir passer en force dans un registre...

Prochaines représentations les 12, 13 et 14 juillet.

Musique folk à Montreux

(Suite de la première page.) Rory Gallagher a joué à Montreux sans son groupe, sans même une rythmique...

des forces, qui est grave, joyeux, déséquilibré, qui a une ligne mélodique...

En bref

Expositions

Rembrandt à Nice Bonnard chez Maeght

Les responsables des collections publiques, qui ont organisé l'exposition Rembrandt...

Les grandes reprises

LE VOLEUR, film français de Louis Malle, avec J. Belmondo...

cinémas

Les films marqués (*) sont inédits aux mois de dix-huit ans.

La cinémathèque Châtelain, sam. 15 h. : La Chine, de M. Antonioni...

Les exclusivités AGOURU OU LA COLÈRE DE DIRU (tail. v.o.)...

Les films nouveaux TENOIN A ARATRE, film américain de Sam O. Stanley...

SIX MINUTES POUR MOURIR (A. v.o.) ; Le Diable à quatre (A. v.o.) ; Les deux missionnaires (A. v.o.)...

Les festivals HOMMAGE A JEAN RENOIR, André Zévaloff...

Les rééditions SPARTACUS, film américain de Stanley Kubrick...

Samedi 12-Dimanche 13 et matinée de lundi 14 juillet

LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES - 704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34

théâtres

Les salles subventionnées Opéra : Ariane et Barbe-Bleue (sam. 20 h.)...

Les salles municipales Le Nouveau Carré : Circus Circus (sam. 20 h.)...

Les autres salles Cartouches de Vincennes. Théâtre de la Tempête...

Galérie 53 : On purge bébé et Bonheur Monsieur Courtesin (sam. 21 h.)...

Théâtre de la Cité Internationale. Maison portugaise : Escarlate et Noir (sam. 20 h.)...

Les théâtres de boulevard

Revue, spectacle ou châteaun : Académie Loka-Bharati, direction N. Choudhury...

Le cirque

Cirque Grass (voir Nouveau Carré, salles municipales)...

Les concerts

Édith Piaf : S. Escuru, piano, et le trio Revival (Boch) (sam. 20 h.)...

Festival du Marais

Hôtel de la Ville : Une femme de 100 ans (sam. 21 h.)...

Festival du Louvre

Cour Carrée : La Balla au bois dormant, ballet (sam. 20 h.)...

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les élus de Lyon, Marseille et Lille-Roubaix-Tourcoing sont invités à élaborer des « chartes de régions urbaines »

De nombreux dossiers régionaux ont été examinés par le comité interministériel d'aménagement du territoire, réuni le 11 juillet 1975 sous la présidence de M. Jacques Chirac. Outre le plan d'urgence pour la Corse (le Monde du 12 juillet), le gouvernement a pris d'importantes mesures relatives à l'aménagement touristique de certaines façades maritimes, à la décentralisation d'établissements supérieurs et à l'organisation de grandes régions urbaines.

Les décisions ont été commentées au cours d'une conférence de presse par M. Michel Fontatowski, ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, et Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

● Les façades maritimes.

Trois dossiers étaient à l'ordre du jour : la mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine a été prolongée jusqu'en 1980. Désormais son action devra surtout favoriser le tourisme social et veiller à la protection de la nature. Elle interviendra en outre dans les Pyrénées-Atlantiques et notamment sur la côte basque. Ses responsables estiment qu'ils auront besoin d'ici à 1980 d'une enveloppe de crédits de 500 millions de francs environ. La constitution de onze réserves naturelles (4 000 hectares) a été décidée.

Pour le Languedoc-Roussillon, la mission est prolongée de trois ans. Il y a maintenant huit stations nouvelles en construction, et les premières tranches de travaux devraient procurer une capacité de 162 000 lits (100 000 sont déjà disponibles) ; 3 800 à 4 000 logements sont vendus chaque année. L'objectif des pouvoirs publics va tendre à prolonger les effets de ces équipements touristiques vers l'arrière-pays. Il faut aussi conserver dans ces stations une activité en dehors des périodes d'été. Pour cela, il sera nécessaire de maintenir un seul de population d'au moins trois mille résidents permanents (il n'y en a que deux mille cinq cents à La Grande-Motte).

● Les régions urbaines.

M. Fontatowski et la délégation à l'aménagement du territoire étudient une politique particulière d'aménagement pour les villes « millionnaires » et notamment pour les trois métropoles Marseille-Aix, Lyon et Lille-Roubaix-Tourcoing. Le but est d'éviter que ne se produise dans ces grandes villes l'urbanisation anarchique et incontrôlée des banlieues à l'image de ce qui a caractérisé la croissance anarchique de la région parisienne depuis une vingtaine d'années. Les régions urbaines regrouperont toutes les communes qui sont dans l'aire d'influence directe de la ville principale, sur un rayon de 30 à 50 kilomètres. La politique d'aménagement, la localisation des activités, les espaces verts, la délimitation des zones agricoles, la politique foncière, les transports, devraient être de la compétence des conseils de région urbaine composés de responsables locaux élus par la population. Ces choix feraient

l'objet d'une charte présentée aux assemblées régionales puis au gouvernement. Des aides particulières de l'Etat seront alors accordées pour favoriser l'application de ces chartes.

D'autre part, des mesures d'inspiration du système des redevances ou de l'agrément en vigueur dans la région parisienne pour

documentation scientifique pour les étudiants et chercheurs vont être développées à Lyon et à Strasbourg.

D'autre part, les universités parisiennes devront présenter au comité de décentralisation leurs programmes de construction. Le comité d'autorités d'extension que dans les villes nouvelles de la région parisienne. D'ores et déjà, l'Institut national des langues orientales vivantes va être transféré à Marne-la-Vallée.

Enfin, la différence de subventions de fonctionnement entre les universités de Paris et celles de provinces va être réduite. Pour favoriser une répartition plus équilibrée des étudiants, les conditions d'inscription dans les universités parisiennes vont être rendues plus strictes ; au contraire, on facilitera l'inscription dans les établissements provinciaux moins chargés.

● L'organisation des grands chantiers.

Pour Calais-Dunkerque, Fos, les villes nouvelles, « les coupes sont parties » et plusieurs « havres » au plan de l'emploi, du logement ou des conditions de vie ont pu être constitués. Il s'agit aujourd'hui pour l'usine Korodif, sur Tricastin, et demain sur les sites des centrales nucléaires, d'organiser des chantiers exemplaires. Dans ce but des règles précises et permanentes seront proposées de la programmation des logements et des services publics essentiels (P.M., formation permanente, Sécurité sociale).

D'autre part, le gouvernement demande que soit créée, sur chaque grand chantier, une « association inter-entreprises » qui sera responsable de la gestion des logements et des services communs à tous les travailleurs.

PARIS-AJACCIO : DIALOGUE DE SOURDS

Le conseil régional de la Corse avait manifesté, le 4 juillet, son « aspiration pressante à l'exercice de responsabilités régionales plus authentiques » et avait sollicité bénéficiaire, en priorité, de ce « changement fondamental ». Le succès de « la charte de développement économique » de l'île reposait, à son avis, sur la tenue de ce préalable politique. C'était clair.

Le ministre de l'Intérieur a confirmé, le 11 juillet, l'intention du gouvernement de « faire un effort financier particulier en faveur de la Corse » et de « Mamif Central. Mais il n'est pas question de renforcer le pouvoir régional à Ajaccio. « Le régime qui s'applique en France s'applique également en Corse », a précisé M. Michel Fontatowski. C'est net.

Il n'est plus sans que celui qui ne veut pas entendre. Gagné de crédits mais insatisfaits sur le fond, les Corse n'ont attendu pas fini de faire parler d'eux.

J.-J. B.

raient être appliquées dans ces grandes régions urbaines de province pour mieux orienter la localisation des industries ou des bureaux, en fonction des besoins.

● L'enseignement supérieur et la recherche.

Plusieurs décisions de décentralisation ont été prises. — LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS, qui relève du Conservatoire national des arts et métiers (C.N.A.M.), va être transféré à Auxerre (Yonne) et deviendra un établissement public à caractère industriel et commercial. Le terrain sera acquis cette année. L'Institut d'Informatique d'entreprise du C.N.A.M. sera implanté à Valbonne, près d'Antibes (Alpes-Maritimes). — Une « antenne » de l'Ecole nationale des ponts et chaussées va être installée à Aix-en-Provence, en association avec l'université Aix-Marseille III. Celle de l'Ecole supérieure d'électrotechnique à Rennes va être développée.

Le laboratoire d'anthropologie physique du Collège de France va être installé à Toulouse en association avec le C.N.R.S. et l'Ecole des hautes études en sciences sociales. — LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE va s'étendre en province : la bibliothèque nationale de prêt sera décentralisée au Mans ; un centre de conservation des manuscrits sera créé à Redon (Ille-et-Vilaine) et un atelier de restauration de livres anciens à Auxerre. Des fonds de

LE CONSEIL RÉGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS DEMANDE UN SUPPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES CENTRALES NUCLEAIRES.

(De notre correspondant.)

Lille. — Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, réuni le vendredi 11 juillet sous la présidence de M. Pierre Mauroy député et maire socialiste de Lille, vient d'exprimer un avis très mesuré sur l'implantation de centrales nucléaires. Il est vrai qu'une centrale, celle de Gravelines, est déjà en chantier.

Après avoir réclamé un plan énergétique d'ensemble, intégrant les énergies anciennes (charbon, gaz, électricité), le conseil a subordonné l'extension de l'unité de Gravelines — de 500 à 1 000 mégawatts — et la création de nouvelles centrales, à une consultation plus complète des conséquences sur le milieu marin, à une confrontation des programmes français, belges, néerlandais et britanniques, et à des garanties sur le traitement des déchets.

Le conseil régional résume les sites de Dannes et d'Oye-Flage (Pas-de-Calais) prévus dans le plan gouvernemental.

● Les villes moyennes.

Quatre contrats ont été approuvés par les pouvoirs publics qui concernent les villes d'Alençon, Dolé, Fougères et Châteauneuf. Il s'agit, par exemple, de favoriser par des subventions spéciales les conditions de vie dans les grands ensembles d'habitation (Alençon) ou d'améliorer les équipements sportifs pour des rencontres internationales juniors (Dolé).

● L'utilisation des voies ferrées déclassées.

Pour des raisons de rentabilité, la S.N.C.F. est amenée à déclasser des lignes. Par exemple, en février dernier, elle a fermé quarante-sept tronçons, soit 450 km. Qu'en fera-t-elle ? On peut se demander, par exemple, pour le transport d'énergie, les gazoducs, les lignes à haute tension, les pistes cyclables ou les chemins équestres. Dans cette optique, une subvention de 50 % pourra être octroyée aux départements afin de racheter ces voies et les transformer, soit en réserve foncière, soit en chemins de promenade.

● Des crédits du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire et du Fonds d'aide à la décentralisation.

De nombreuses subventions ont été décidées par le gouvernement, qui portent notamment sur l'animation culturelle à Bordeaux, Strasbourg et Chambéry, les équipements ruraux dans le pays de Redon, le tourisme social en Gironde, dans les Pyrénées-Atlantiques et dans le Morbihan, des aménagements routiers à Draguignan, des zones industrielles dans le Var et dans le Morbihan.

POINT DE VUE

La mer en question

par LOUIS LE PENSEC (*)

L'Irlande vient de faire savoir qu'elle avait décidé, de façon irréductible, d'étendre unilatéralement ses limites de pêche de 200 milles à partir du 15 octobre. On sait que l'Irlande tire l'essentiel de ses richesses économiques de la pêche.

Plusieurs Etats, qui ont l'habitude de capturer des poissons dans les parages de l'Irlande, ne manqueraient pas de s'ingérer de la décision de ce pays, qui pourrait servir d'exemple à plusieurs autres nations, sur les continents africain et sud-américain notamment, avant que se réunisse, l'an prochain, la quatrième session de conférence de l'ONU sur le droit de la mer.

Après New-York en 1973 et Caracas en 1974, la conférence des Nations unies sur le droit de la mer vient d'achever à Genève sa troisième session sans qu'un accord ait pu intervenir entre les quelque cent cinquante pays représentés.

Les socialistes suivent avec une particulière attention les développements de cette conférence dont ils mesurent l'importance pour l'avenir et la sécurité du monde. L'enjeu de cette conférence est, en effet, considérable, original et exemplaire : — Considérable puisque, en fin de compte, il s'agit de participer au nouvel ordre économique mondial par un partage équitable des ressources marines de nature minérale, situées hors des zones soumises aux juridictions nationales.

— Original, puisque la mer est l'objet. La liberté des mers était jusqu'alors l'un des grands principes qui servaient l'intérêt des seules puissances maritimes. Cette liberté de circulation étendue à l'exploitation des fonds marins aurait permis aux Etats disposant d'une technologie avancée d'accéder aux immenses richesses océaniques et d'en tirer de substantiels profits. La mer libre était, en réalité, un domaine réservé aux plus riches. Pour nous socialistes, il n'est point de liberté sans justice.

— Exemplaire, puisque les pays pauvres, prenant conscience de leurs droits, veulent briser cette latibule oppressive. La conférence sur le droit de la mer révèle le nature et l'ampleur des tensions qui opposent pays industrialisés et pays en voie de développement.

La majorité des pays du tiers-monde demandent que le limite des eaux territoriales soit portée à 12 milles, que soient étendues à 200 milles les limites de la zone économique exclusive et que les fonds marins, patrimoine commun de l'humanité, fassent l'objet d'une exploitation directe contrôlée par une autorité internationale à laquelle seraient confiés notamment des pouvoirs étendus de régulation et de répartition des ressources. Ces pays attendent aussi qu'il soit décidé et se garantisse contre une exploitation dont ils seraient exclus. Mais, si ces pays peuvent fort justement « berner » leur territoire, ils n'ont pas dans les faits, les moyens techniques d'exploiter ce territoire. Ces moyens appartiennent aux puissances industrialisées.

Les pays industrialisés ont, pour les plus grands d'entre eux, une avance technologique leur permettant, dans un proche avenir, d'exploiter les richesses marines. Mais ces pays, pour le plupart, sont également des puissances militaires. Dans l'ordre des priorités, l'argument stratégique a été déterminant dans la négociation. Il

ne pouvait être question pour ces pays que dans les délais admettent le souverain des pays riverains, soit retenu la rion du passage inoffensif qui soit notamment contraindre les sous-marins nucléaires à faire surface et à ariser leur pavillon. Tout au long de la conférence, le poids des super-puissances a été manifeste soit directement, soit par pays interposés. Ces pays constituent par ailleurs les positions des pays du tiers-monde relatives aux pouvoirs de l'autorité internationale sur les fonds marins. Bien qu'ayant reconnu le caractère de patrimoine commun de l'humanité à ces fonds, les pays industrialisés demandent que l'autorité chargée de gérer ne dispose que de pouvoirs limités, d'attribution de permis de pollution et de perception des droits de pêche.

Dans ce contexte, que dire de position de la France, énoncé que le gouvernement n'a pas cru devoir l'exposer officiellement devant l'opinion ? Il est vrai que la déclaration française à Caracas a été jugée comme réactionnaire et a tourné le dos à la conférence. L'attente de notre part une attitude plus fructueuse.

Avant la prochaine session qui se tiendra à New-York en 1976, il est à notre sens, du devoir du gouvernement, compte tenu de l'importance du sujet :

— De préciser le degré de participation de notre pays aux travaux de la conférence ;

— De faire connaître son point de vue sur les trois textes initiaux présentés par les présidents des commissions, textes qui serviront de base à la prochaine phase de travaux ;

— D'indiquer si l'industrie française est en mesure de se livrer à l'exploitation des fonds marins sans être à la merci de sociétés étrangères ;

— D'envisager les conséquences pour la politique nationale de défense, de la future convention, et d'intormer le Parlement.

Il nous paraît aussi indispensable de faire le point sur la politique française en matière de pêche hauturière. De même, il convient que le pouvoir pranne une initiative en Méditerranée, avant le réunion de New-York en vue de concevoir les positions et de tenter une approche régionale des problèmes du droit de la mer dont la solution est nécessaire à la coopération méditerranéenne.

Devrons-nous attendre la conférence de New-York pour que le droit de l'Etat et le gouvernement mettent enfin en pratique leurs grandes déclarations sur le destin général et la vocation maritime de la France et sur son souci de promouvoir un nouvel ordre économique mondial ?

(*) Dégagé socialiste du Frontiste.

CIRCULATION PARIS-MARSEILLE AVEC LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

La discipline au banc d'essai

Les Français partent en vacances ; les Français, comme par le passé, ont emprunté leur voiture et se sont dirigés vers les rivages et les campagnes de l'été. Ont-ils au moins essayé les mesures que leur impose la nouvelle réglementation en vigueur sur les routes ? S'y conforment-ils ? Récemment, le Centre d'information civique (CIC) s'inquiétait de voir « les limitations de vitesse de moins en moins respectées sur les routes et autoroutes, et particulièrement pas dans les agglomérations », cause majeure, selon le CIC, d'une recrudescence des accidents (le Monde du 9 juillet).

Aux termes d'un trajet-test Paris-Marseille par l'autoroute du soleil et Marseille-Paris par les nationales, effectués avant l'été du 14 juillet, à quelles conclusions peut-on arriver ?

Porte d'Orléans, 7 h. 45. Piqués comme des chandelles au bord du trottoir, uniformément colorés de bleu-jeans, les auto-stoppeurs sont au rendez-vous de la chance, garçons et filles désignés, on pousse mollement levé, le sac à terre. Pour n'avoir même plus à brandir le carton où s'inscrit la destination qu'ils espèrent, ils le portant pendu au cou.

Train encore modéré, 50, 70 kilomètres-heure maximum. Les rares ceintures qui n'avaient pas été bouclées dès l'embarquement le seront bien avant le sortie de Rungis ; l'habitude du « petit clic » semble si bien prise à présent que tout aura du mal à rester sur l'ensemble du trajet aller-retour — exception faite pour les occupants de véhicules d'un autre âge, — un seul conducteur, un seul passager à l'avant qui n'ait l'épaule barrée et serrée par sa sanglé, du moins en apparence...

Dernière des vitres, des petits visages encore chiffonnés de sommeil, un mur de caoutchouc qui forme un filet d'air. On s'installe, on fait son trou, on se cale dans son siège, on manœuvre des glaces. L'autoroute abandonne ses airs de périphérique du côté d'Orly. Ici, les choses deviennent sérieuses. Fini le village.

Des Belges, caravans pour le plupart, comme leurs voisins néerlandais, beaucoup d'Allemands nantis en général de fortes cylindrées, quelques Britanniques — les plus disciplinés de tous les automobilistes étrangers que nous aurons vus — avec, noblesse oblige, une préférence marquée pour les monstres aquatiques, si l'on en juge par les cuirassés qu'ils traînent, hélicoptère en panne, vers le grand bleu, des Parisiens, des provinciaux : les migrants en marche excessivement chargés, comme en témoigne un pare-chocs arrière trop près du sol

(mais le remorque à bagages semble à présent l'emporter), plus encore de custodes totalement obturés par des paquets amoncelés, beaucoup de galeries où trônent des vélos tous en l'air.

Quand tout va bien, trente à quarante minutes suffisent pour gagner le péage de Flury : preuve évidente de la bonne marche des choses, on s'y contenta d'afficher seulement trois guichets au vert en direction du sud. La carte perforée en poche, on va traverser la forêt le Fontainebleau, et céder à la tentation d'une pause-café des Nemours. Le restop débite ses « croissants » et ses « grands crêpes » avec la régularité (et l'absence de sourires) d'une machine automatique. Ces voyageurs n'ont pas le choix, alors pourquoi faire assaut d'amabilité ?

Passons. Ou plutôt, ne passons pas : après Beaune, le Relais de Bourgogne (P.L.M.) de Beaune-Tilly, soit, lui, réserver aux automobilistes un accueil digne de tous éloges. Efficaçé, gentillesse, confort, qualité et surtout, vastes choix allant du repas en self-service (plats à partir de 8,50 F) au restaurant gastronomique...

Sagement

Aiguille calée à la vitesse autorisée, 130 kilomètres-heure, force est de reconnaître que peu de voitures nous dépassent. Il y a — il y a toujours eu, et il aura toujours — des inconditionnelles de la vitesse, réglementation ou pas, qui fileront à 180 (ou plus). Mais, ils sont rares. Quoi qu'il en soit, ils n'ont nulle raison de s'inquiéter : entre Paris et Marseille, nous n'aurons vu en tout et pour tout que deux fois deux motards roulant d'ailleurs dans le sens opposé. Et de temps à autre, les passagers « confortables » dans des conditions normales de circulation, une moyenne horaire de 100 à 105 kilomètres.

Pour aller d'Orange à Marseille (116 kilomètres), une heure et dix minutes. Mais, pour faire le trajet en sens inverse, par la route cotée de la, il aura fallu deux heures vingt. Pourtant, nombre de personnes s'accordent à reconnaître « qu'on s'accorde à reconnaître » qu'on s'accorde à reconnaître par ces chemins qui tournent péniblement dans les villages en contourant l'église, et s'y attendent, font de l'œil aux fontaines, et d'offrent bien souvent le luxe d'une volute de platanes. Même si leur moyenne en pâtir : « Comment voulez-vous, disait un Belge qui venait de Bruxelles, un indépendant par les petites routes... découvrir un pays en ne quittant pas l'autoroute, sans assés à manger et ses trilles bondées ? Laissons l'autoroute aux gens pressés, vive les départementales ! »

autoroutes ? Unanimes, tous les conducteurs interrogés faisaient à peu de chose près la même réponse : « Sécurité, tranquillité, garantie d'une moyenne satisfaisante... » Il est de fait qu'à la vitesse actuellement autorisée on peut tenir, dans des conditions normales de circulation, une moyenne horaire de 100 à 105 kilomètres.

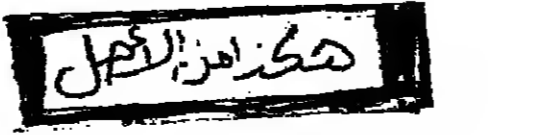
« Toute une discipline à acquiescer, comme le soulignait M. Christian Geronseau, directeur d'un service national de la Protection civile, au micro d'un poste périphérique, que les Français ont pas encore assimilés parfaitement les autoroutes étant encore trop récentes en France... »

« Les autoroutes ? C'est bien, ça va un moment, disait un conducteur, torse nu, qui faisait près de son véhicule, capot levé, portières ouvertes, un b'n de gymnastique, mais tout le temps, pas question. Sur tout à l'heure du casse-croûte, vous voyez ce que je veux dire. Alors, on panache, quel. Un petit bout de ruban à péage, un petit bout à l'œil... »

« Pour aller d'Orange à Marseille (116 kilomètres), une heure et dix minutes. Mais, pour faire le trajet en sens inverse, par la route cotée de la, il aura fallu deux heures vingt. Pourtant, nombre de personnes s'accordent à reconnaître « qu'on s'accorde à reconnaître » qu'on s'accorde à reconnaître par ces chemins qui tournent péniblement dans les villages en contourant l'église, et s'y attendent, font de l'œil aux fontaines, et d'offrent bien souvent le luxe d'une volute de platanes. Même si leur moyenne en pâtir : « Comment voulez-vous, disait un Belge qui venait de Bruxelles, un indépendant par les petites routes... découvrir un pays en ne quittant pas l'autoroute, sans assés à manger et ses trilles bondées ? Laissons l'autoroute aux gens pressés, vive les départementales ! »

« Les autoroutes ? C'est bien, ça va un moment, disait un conducteur, torse nu, qui faisait près de son véhicule, capot levé, portières ouvertes, un b'n de gymnastique, mais tout le temps, pas question. Sur tout à l'heure du casse-croûte, vous voyez ce que je veux dire. Alors, on panache, quel. Un petit bout de ruban à péage, un petit bout à l'œil... »

J.-M. DURAND-SOUFLAND.



CARNET

SPORTS

LA VIE SOCIALE

Mariages

Mme veuve Jeannette Téta, née... Mariage de M. et Mme Jacques Artigaud...

Anniversaires

Pour le neuvième anniversaire du décès de Mme Georgette MARC-VINCENT...

Visites et conférences

VIETTES GUIDES ET PROMENADES - Classe nationale des monuments historiques...

LUNDI 14 JUILLET

15 h. 1. rue Saint-Louis-en-l'Île... 15 h. 2. rue de Valenciennes...

MARDI 15 JUILLET

VIETTES GUIDES ET PROMENADES - Classe nationale des monuments historiques...

Remerciements

Mme Elie Sednoui, et Mme William Sednoui... M. R. E. SEDNOUI...

TOUR DE FRANCE

Le verdict contestable du puy de Dôme

De nos envoyés spéciaux... Clermont-Ferrand. - Entre Merckx et Thévenet, respectivement premier et deuxième du classement général...

Les coureurs en pantoufles

A peine sortis des puits, les coureurs ont pu se lancer à l'assaut des cols. Encore heureux qu'une journée de repos separe ces deux colporteurs...

Table with 2 columns: RESULTS AURELLIAC-PUY DE DOME (17,5 km) and Classification générale. Lists names and times of cyclists.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La C.G.T., la C.F.D.T., les partis de gauche et divers groupements interviennent en faveur des deux Marocains menacés d'expulsion

Le cas des deux travailleurs marocains, MM. Mohammed Chah et Jamal Laboussine, condamnés le 8 juillet 1975 à un mois de prison...

LES NEGOCIATIONS SONT ROMPUES AUX CABLES DE LYON

Les négociations ont été rompues le 11 juillet, entre la direction des Câbles de Lyon et les syndicats...

QUATRE MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA SCREG

Quatre membres de la direction de la SCREG (Société chimique routière et d'entreprise générale) à Epervain ont été libérés...

CHOMAGE PARTIEL A LA B.A.S.F.

Le groupe chimique allemand B.A.S.F. va mettre en chômage partiel au cours de l'été, trois mille salariés...

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-7-75 A 0 h GMT.



PRÉVISIONS POUR LE 13-7-75 DÉBUT DE MATINÉE



PARIS EN FÊTE

La Ville de Paris organise, à l'occasion de la fête nationale, des bals et des feux d'artifices... SAMEDI 12 JUILLET...

MOTS CROISÉS

Crossword puzzle grid with clues in French. Includes horizontal and vertical clues.

volontés probables du temps entre samedi 12 juillet à 6 heures et le dimanche 13 juillet à 6 heures...

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 12 juillet 1975: DES LOIS - Portant approbation d'un rapport sur l'orientation préliminaire du VII^e Plan...

UN ARRÊT

Modifiant le tarif interministériel des prestations sanitaires... Des listes d'admission aux collèges militaires d'Alsace-Provence, d'Autun et du Mans.

Subscription information for 'Le Monde' newspaper, including rates for France, foreign countries, and advertising prices.

LA SEMAINE FINANCIERE

SUR LES MARCHES DES CHANGES

Vive hausse du dollar

prise de la livre - Baisse du deutschemark

Principalement de la semaine à l'occasion de la hausse du DOLLAR dans un marché très et très nerveux, accompagné de la reprise sensible de l'indice de la Bourse de New York...

Les moyennes de clôture comparées d'une semaine à l'autre

Table with columns for DOLLAR, LIRE, MARK, etc., comparing closing averages from the previous week.

Essor, tant il était abondant... le vrai que la légère tension des marchés financiers...

En outre, selon certaines rumeurs, les investisseurs américains ont été particulièrement actifs sur le marché des actions...

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a fléchi à 162,55 dollars, la rumeur ayant couru que l'U.R.S.S. vendait du métal...

LES MATIERES PREMIERES

Sensible hausse du blé et du sucre

REALIS. - L'intention présumée de l'U.R.S.S. d'acheter d'importantes quantités de blé...

COURS DES PRINCIPAUX MARCHES

Table listing prices for various commodities like wheat, sugar, oil, and metals.

Bourse de Paris Bourses étrangères

SEMAINE DU 7 AU 11 JUILLET

Le réchauffement se poursuit

MALGRE la persistance d'un assez faible courant d'échanges et un sentiment d'indécision au sein du marché...

En nouvelle séance lundi, le marché se repliait légèrement mardi. Mieux orienté le lendemain, il reprenait franchement de l'avant jeudi...

Chaque jour qui passe, de nouvelles voix s'élèvent pour dénoncer les dangers de la politique économique de nos gouvernements...

La Bourse ne joue plus une reprise de l'expansion à l'automne, de moins en moins probable, pour ne pas dire nulle.

Les rumeurs selon lesquelles l'Allemagne, qui est notre premier client commercial, opérera de même...

Malgré les indications parfois contraires de Londres, surtout à la veille du week-end, l'or, grâce à la forte hausse du dollar...

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines, favorisées par la hausse du dollar, et des allemandes, fermées des pétroles internationaux...

ANDRÉ DESSOT.

Les principales variations de cours

Table showing percentage changes in prices for various French stocks and commodities.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La tension persiste

Une légère tension a persisté tout au long de la semaine sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour s'est élevé de 7 3/8 % à 7 1/2 %...

La Banque de France, qui n'était pas intervenue pendant la plus grande partie de la semaine, et avait laissé monter les taux...

C'est également, semble-t-il, le souci de la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui paraît être parvenu à stopper la croissance de la masse monétaire américaine...

Relativement, que l'abondance des liquidités en Allemagne fédérale a entraîné un fléchissement accentué de l'argent au jour le jour...

NEW-YORK

Wall Street s'est montré nerveux cette semaine, la hausse du taux d'intérêt à court terme et les ventes bénéficiaires annulant les gains dus aux espoirs d'une reprise économique...

En début de semaine, le relèvement de 1/4 % de son taux de base par la Firs National City Bank entraîna de nombreux dégoûtés...

Visiblement, les sentiments sont partagés actuellement à New-York, à moyen terme soutenant les cours, les préoccupations à très court terme restant négatives...

Dans les compartiments, bonne tenue des américaines, favorisées par la hausse du dollar, et des allemandes, fermées des pétroles internationaux...

LONDRES

Après la flambée de la semaine précédente, et une incertitude initiale, le déception s'est emparée de la Bourse de Londres...

Les valeurs industrielles se sont d'abord redressées après le vote du TUC en faveur de la limitation des salaires et celui des mineurs...

Les pétroles, en revanche, ont été favorisés par l'espoir d'un accord politique en Proche-Orient...

TOKYO

Le marché japonais a été marqué par une certaine nervosité, en raison de la hausse du dollar et de la tension monétaire...

MARCHÉ DE L'OR

Table showing gold prices in various currencies and units.

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

Table listing the most actively traded securities on the term market.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volumes in francs for various markets.

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Table showing daily indices from I.N.S.E.E. for various categories.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Table showing exchange agent statistics and indices.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. EUROPE
- 2. DIPLOMATIE
- 3. AFRIQUE
- 3. AMERIQUES
- 4. DEFENSE
- 4. EDUCATION
- 4. RELIGION
- 5. HISTOIRE
- 5. FEUILLETON
- 6. JUSTICE

LE MONDE AUJOURD'HUI

Pages 7 à 13

- Californie-Campes, par Dominique Desanti.
- Brève : Les nouveaux voisins, par Brigitte Legast.
- Au fil de la semaine : Faits divers, par Pierre Vianon-Fonts.
- Lettre d'Amsterdam, par Nicole Bernheim.
- L'histoire, par Jean-Marie Mayeur.
- RADIO-TELEVISION : Du débat avec les réalisateurs : cinq questions sur le réalisme.

- 13. ARTS ET SPECTACLES
- 14. EQUIPEMENT ET REGIONS
- 15. SPORTS
- 15-16. LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE
- 17. LA SEMAINE FINANCIERE

LIRE EGALLEMENT

- RADIO-TELEVISION (10 à 12)
- Annouces classées (10) ; Aujourd'hui (15) ; Carnet (15) ; Journal hebdomadaire (15) ; Micrologie (15) ; Mots croisés (15).

Le numéro de « Monde » daté 17 juillet 1975 a été tiré à 509 887 exemplaires.

APRES LES ENTRETIENS GROMYKO-KISSINGER

Les positions soviétiques et américaines sur le Proche-Orient demeurent divergentes

Le secrétaire d'Etat américain devant s'entretenir ce samedi 12 juillet, à Bonn, avec M. Ischak Rabin, au sujet d'un nouvel accord intérimaire dans le Sinaï.

M. Kissinger avait estimé, vendredi soir, à son arrivée à Bonn, venant de Genève, que ses entretiens avec son collègue soviétique, M. Gromyko, avaient été fructueux en ce qui concerne la négociation SALT. Pour ce qui est du Proche-Orient, a-t-il ajouté, nous avons surtout procédé à un échange d'informations.

« Nous pensons, a-t-il dit, que les moyens nationaux sont adéquats pour remplir cette fonction. Nous savons que d'autres pays ont d'autres idées. Cela dit nous sommes pour l'interdiction totale des essais nucléaires. »

De notre envoyé spécial

Genève. — Les entretiens Kissinger-Gromyko ont pris fin vendredi 11 juillet dans un climat d'optimisme peut-être un peu forcé. Devant la presse, les deux ministres des affaires étrangères, soucieux et tendus, ont affirmé que leurs conversations — qui ont duré en tout près de onze heures — avaient été « utiles et constructives ». Le bilan reste cependant maigre et, en ce qui concerne le Proche-Orient, il est clair que les deux protagonistes sont demeurés sur leurs positions respectives.

M. Gromyko a même laissé paraître une certaine irritation en déclarant devant les journalistes qu'il est très difficile de choisir les mots pour qualifier le résultat de l'échange de vues sur le Proche-Orient. Il a ajouté : « Tout ce que nous pouvons dire, c'est que cet échange de vues était réellement nécessaire. Et très certainement nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet au cours de nos prochaines réunions. Le secrétaire d'Etat américain a été pour sa part peu disert sur ce sujet : « Nous avons, a-t-il dit, examiné la situation au Proche-Orient, ainsi que les perspectives de solutions globales et partielles. Mais nous ne pouvons pour l'instant donner d'autres précisions. » La réserve du secrétaire d'Etat américain s'explique en grande partie par le fait que ce n'est pas un accord qui a été obtenu, mais un échange de vues qui a permis de constater que les perspectives d'une solution intérimaire dans le Sinaï, échaudé par son échec de mars dernier, M. Kissinger s'efforce vigilement d'éviter cette fois-ci de vendre le peau de l'ours avant de l'avoir tué. Il aurait affirmé aux membres de son entourage qu'un nouvel accord entre l'Egypte et Israël était encore loin d'être réalisé et que des divergences fondamentales

separaient toujours les deux antagonistes. Divisés au sujet du Proche-Orient, MM. Kissinger et Gromyko ont été d'accord pour affirmer que leurs entretiens avaient accru les chances pour la conclusion d'un nouvel accord limitant les armements nucléaires. Le secrétaire d'Etat américain a néanmoins tempéré l'optimisme suscité par ses propres déclarations de la veille en précisant qu'il serait « prématuré » de fixer une date limite pour la signature d'un nouvel accord. « Tout ce que nous pouvons dire, a-t-il déclaré, c'est qu'à la suite de nos discussions, les perspectives d'un accord se sont améliorées. » Il n'a cependant fourni aucune indication sur le nombre de missiles MIRV (missiles porteurs d'ogives nucléaires multiples indépendamment guidées) qui constituent la pierre d'achoppement des négociations soviéto-américaines sur les armements stratégiques (SALT). L'accord de Vladivostok de novembre 1974 limite pour chaque camp à deux mille quatre cents, le nombre de têtes d'armement nucléaire stratégique, dont mille trois cent vingt seulement pourvus de têtes nucléaires multiples MIRV. Les experts sont atteints d'un profond scepticisme quant à la possibilité de déterminer quels sont précisément les vecteurs à têtes nucléaires multiples.

L'« affaire maltaise »

L'intérêt des entretiens Kissinger-Gromyko a été partiellement éclipsé par ce que l'on appelle l'« affaire maltaise ». La détermination de cette petite île empêche depuis plus d'une semaine toute décision sur la date d'ouverture de la troisième et dernière phase de la C.S.C.E. qui doit se dérouler à Helsinki vers la fin du mois de juillet. Les délégués de Malte tentent à profit les règlements de la conférence qui prévoient que toutes les décisions doivent être prises par consensus, ont enrayer la machine ; ils demandent que toute résolution finale soit précédée d'une déclaration libérale de sécurité européenne à une atténuation de la tension dans le bassin méditerranéen. La délégation maltaise existe en outre une réclamation des officiers militaires en Méditerranée, proposition qui vise surtout la flotte américaine et la flotte soviétique. Certains votent se profiler derrière cette obstruction, l'ombre du colonel Kadafi. Cette thèse paraît difficilement crédible si l'on songe que les principales victimes de l'offensive de M. Dom Mintoff sont les Soviétiques, présentés par ailleurs comme les « nouveaux alliés » des Libyens. D'autres attribuent l'obstruction maltaise aux Chinois, qui verraient d'un mauvais œil les récents succès remportés par la diplomatie soviétique en Europe.

JEAN GUEYRAS.

L'AVENIR DE MAYOTTE

Ni Paris ni Moroni ne semblent chercher à retrouver l'unité de l'archipel

De notre envoyé spécial

Moroni. — Mayotte la française ? On le croit de plus en plus volontiers. Au fil des jours la possibilité d'un rattachement de la quatrième Comore aux trois premières semble s'avancer. Le drapier tricolore est amené à Moroni. Il s'apprête à flotter bien haut sur Mayotte. Le petit drapeau qui se joue au fin fond du canal de Mozambique prend ainsi ses aises avec l'histoire.

L'administration de Mayotte demeure encore celle qui a été mise en place par le gouvernement de M. Ahmed Abdallah du temps où les Comores vivaient sous le régime de l'autonomie interne. Cette situation a été rendue caduque par le refus du gouvernement français d'appliquer à Mayotte la déclaration unilatérale d'indépendance prononcée trois jours plus tôt par Moroni.

La « dépendance » souhaitée par la majorité de la population de Mayotte semble maintenant s'organiser. Le préfet local, d'origine malgache, et sa petite équipe de fonctionnaires, semblent s'être ralliés, vendredi 11 juillet, au point de vue français des cinq députés de l'île. Paris va y nommer un délégué chargé sans doute d'organiser le provisoire et de regrouper certains services de l'ancien territoire d'outre-mer.

Jusqu'à présent l'île de Mayotte n'était que la somme bien modeste de quarante mille habitants — sur les trois cent mille que compte au moins l'archipel — d'une douzaine de garnisons françaises et d'une compagnie de la légion étrangère. Y vivent aussi une soixantaine de métropolitains, pour la plupart des enseignants du C.R.S. local et leur famille. Mais ceux-ci sont partis, comme chaque année, en vacances.

Ce petit monde semble destiné à s'éteindre. Paris ayant décidé de reconnaître le fameux « fait mahorais », Desanti s'apprête à redevenir une petite capitale, privilège perdu en 1962, quand le haut commissariat de la République française avait été transféré à Moroni, sur la Grande-Comore.

Tout laisse croire, pour l'instant, que le gouvernement français peut être pris au mot. Sa déclaration de mercredi « prenant acte » de la volonté « nos équipages de populations des trois autres îles d'accéder à l'indépendance n'est jamais que la reconnaissance d'une situation de fait. Depuis, Paris n'a pas fait le moindre geste pour établir un contact direct avec M. Ahmed Abdallah, le fameux « fait mahorais » n'est jamais que la reconnaissance d'une situation de fait. Depuis, Paris n'a pas fait le moindre geste pour établir un contact direct avec M. Ahmed Abdallah, le fameux « fait mahorais » n'est jamais que la reconnaissance d'une situation de fait.

Paris ne semble pas décidé à évaluer cette petite troupe tant que des accords n'auront pas été passés avec les nouveaux autorités.

L'ARCHIPEL DE SAO-TOMÉ ET PRINCIPE ACCÈDE A L'INDÉPENDANCE

L'archipel de Sao-Tomé et Principe, ancienne colonie portugaise située à l'est du Gabon, a accédé à l'indépendance samedi 12 juillet. Une délégation portugaise, conduite par l'amiral Carlos Costa, a assisté aux cérémonies. M. Finta Da Costa, docteur en économie, chef de l'unique mouvement de libération, le M.L.S.T.P., est appelé à devenir chef de l'Etat. En 1960, le M.L.S.T.P. avait instauré son siège à Libreville et n'a pas démissionné de poste avant d'être chassé de la capitale par les forces portugaises. L'économie de l'archipel est très dépendante de l'aide étrangère. (A.F.P. Reuters.)

LA PREMIÈRE « ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE » DES NOUVELLES-HÉBRIDES SERA ÉLUE EN NOVEMBRE

La première assemblée représentative du condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides sera élue en novembre. Cette décision a été annoncée vendredi 11 juillet à Paris dans un communiqué commun publié par les deux gouvernements. Les députés seront élus par les bureaux politiques locaux. M. Rowlands, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, et Sir John Gonsky, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, ont annoncé qu'ils ont décidé de créer un « organisme administratif » chargé d'établir un plan de développement économique et social de l'archipel — composé d'environ quatre-vingt îles et îlots peuplés de quatre-vingt-dix mille personnes, en majorité des Mélanésiens.

Les présidents des Assemblées à l'Elysée

La concertation entre le gouvernement et le Parlement

M. Giscard d'Estaing a étudié, vendredi 11 juillet, le problème de l'organisation des travaux parlementaires au cours d'un déjeuner à l'Elysée auquel étaient conviés MM. Alain Fohrer, président du Sénat, Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Jacques Chirac, premier ministre. Afin de mieux préparer la prochaine rentrée parlementaire (le 2 octobre), il a notamment décidé que chaque Assemblée réunirait, dès le début du mois de septembre, une conférence des présidents des groupes qui la composent (celle du Sénat se tiendra le 12 septembre) au cours de laquelle seront fixés avec le représentant du gouvernement, le programme complet et le calendrier de la session d'automne. A l'issue du déjeuner, le président du Sénat a déclaré que le programme de la prochaine session était déjà pratiquement prêt et que cette conférence des présidents avancée avait pour but d'éviter « les désordres de la précédente session ». M. Fohrer a souligné que le Sénat avait battu des records lors de la session de printemps en votant, par exemple, plus de textes dans les cinq derniers jours qu'en l'espace de trois mois.

M. GISCARD D'ESTAING EN AUVERGNE

M. Valéry Giscard d'Estaing passe le week-end en Auvergne. Samedi 12 juillet, le chef de l'Etat devait séjourner à Chambonnet, dans son château familial de Varvasse. Dimanche 13 juillet, M. Giscard d'Estaing devait visiter les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore — dont il fut le conseiller général et le député — en compagnie de MM. Michel Durafour, ministre du travail, Gérard Duray, secrétaire d'Etat au tourisme, et de Mme Simone Veil, ministre de la Santé.

Cette visite se situe dans le cadre des manifestations célébrant le centenaire de la création de la commune de La Bourboule. La visite officielle de M. Giscard d'Estaing en Auvergne se déroulera du 17 au 20 septembre. A-t-on appris vendredi 11 juillet à Athènes, ces dates, confirme-t-on à Paris, sont bien celles qui sont envisagées pour le voyage du président français. En revanche, l'Elysée déclare « inexacte » l'information publiée dans la capitale grecque selon laquelle M. Giscard d'Estaing prolongerait cette visite à Athènes jusqu'au 28 septembre.

DANS « L'UNITÉ »

Le parti socialiste commente le « durcissement » du S.P.D. à son égard

L'Unité, organe hebdomadaire du parti socialiste, revient dans son dernier numéro sur la déclaration de M. Schmidt, chancelier allemand à l'égard du P.S. et de ses choix stratégiques en faveur de l'union de la gauche. M. Schmidt a déclaré qu'il était prêt à la dernière réunion du comité directeur du parti.

L'Unité rappelle que les divergences d'appréciation entre socialistes et communistes dans les années 60 ne sont pas nouvelles et en dépit des bonnes relations personnelles qui existent entre François Mitterrand et Willy Brandt. L'hebdomadaire socialiste cite à ce sujet les déclarations faites à Bruxelles le 22 mai de la veille de la rencontre des dirigeants socialistes du sud de l'Europe et Latche, dans les Landes — par M. Bruno Frischlich, membre du comité directeur du S.P.D., et du chancelier allemand Helmut Schmidt, dont il semble en la matière s'exprimer « avec des nuances de langage ». M. Frischlich reprochait à M. Mitterrand ses déclarations sur l'état actuel de la construction européenne et critiquait « le modèle d'union de la gauche » proposé par le leader socialiste français et comme prototype pour l'Europe méditerranéenne.

Après avoir justifié dans la stratégie d'alliance des courants socialistes et communistes dans le pays d'Europe du Sud, M. Robert Fontillon a, au nom du P.S., protesté auprès du S.P.D. contre les attaques de M. Frischlich. L'Unité ajoute :

« Les choses en sont là. Quel que soit le prochain épisode, elles montrent au moins à quel point les divergences de vues existent et sont souvent insurmontables, notamment par le parti communiste français, qui ne peut que constater que le S.P.D. avait continué de dicter ses directives au parti socialiste français, ce qui aurait été le cas notamment — l'humanité en a écrit à plusieurs reprises — lors du passage de Brandt à Paris il y a quelques mois. »

La condamnation du maître de Saint-Malo à six mois d'emprisonnement avec sursis pour « prise d'intérêts », prononcée le 7 mai dernier par le tribunal de grande instance de Nantes (le Monde du 10 mai), a été confirmée le vendredi 11 juillet par la troisième chambre de la cour d'appel de Rennes. Dans son arrêt, la cour, comme le tribunal, déclare M. Marcel Franck (Centre démocrate) « incapable d'exercer un mandat électif ». L'application de cette condamnation dépendra de la décision de la Cour de cassation. (Corr.)

M. AIMÉ HALBEHER DEVIENT SECRÉTAIRE DE LA SECTION COMMUNISTE DE LA RÉGIE RENault

M. Aimé Halbeher, responsable du syndicat C.G.T. de la Régie Renault, vient d'être élu secrétaire de la section du P.C.F. dans cette même entreprise. Agé aujourd'hui de trente-neuf ans, M. Halbeher était venu sur le terrain en 1968 à la Régie. Il avait été l'un des négociateurs de la reprise du travail. En février 1971, il succède à M. Henri Beaumont, chargé du secteur automobile de la Fédération de la métallurgie C.G.T. (1). Mais en novembre 1973, M. Halbeher abandonnait cette fonction pour revenir à la tête du syndicat Renault assurer une sorte d'interim.

Sans attendre la désignation du nouveau secrétaire du syndicat, qui aura lieu à la rentrée, M. Halbeher échange ses responsabilités syndicales (il a demandé à être déchargé de toutes celles qui dépassent) contre des responsabilités politiques, celles du secrétariat du secteur communiste de la Régie.

Son prédécesseur, M. Raymond Treppo, avait occupé le poste pendant 11 ans. Membre du comité central, il est appelé à de nouvelles tâches nationales. Ce passage d'un cadre de la C.G.T. à la tête d'une des plus importantes sections d'entreprise du P.C.F. illustre le processus de relance de l'activité du P.C. dans les entreprises décidée par le bureau politique. Jugé par le trou de cadres communistes sont accablés par leurs responsabilités syndicales le bureau politique, en accord avec M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., avait décidé d'un réajustement certain nombre pour attirer le P.C.F.

(1) Le directeur du secteur automobile est confié, depuis le mois de janvier, à M. Jean-Marie Chaplain, ancien secrétaire du syndicat C.G.T. à l'usine Peugeot à Lille.

SIEMENS VA DEVENIR ACTIONNAIRE DE DAIMLER-BENZ

Siemens va acquérir une participation (1 à 2 %) dans le capital de la firme allemande Daimler-Benz, qui obtient ainsi le statut de firme allemande. Ces actions lui seront achetées par la Deutschebank, qui détient plus de la moitié de 57,5 % Daimler-Benz (1).

Au début de l'année, pour que le contrôle de l'entreprise automobile ne passe dans mains étrangères, le président allemand de la firme, qui est aussi le directeur de la Deutschebank, a décidé de racheter plus de la moitié de 57,5 % Daimler-Benz (1).

(1) Le groupe Flick conserve 10 % du capital de Daimler-Benz, et Kowall en détient, depuis la fin l'année 1974, 14,5 % du capital, qui sont répartis entre 50 000 personnes actionnaires.

NOUVELLES BRÈVE

M. Jacques Météchin, député Alpes-Maritimes, maire de Nîmes, a décidé de quitter le groupe réformateur de l'Assemblée nationale et de siéger parmi les socialistes. Il a commenté, vendredi 11 juillet, cette décision en ces termes : « J'ai quitté le groupe parce que j'estime que le mouvement réformateur n'a pas sa raison d'être dans l'Assemblée nationale. Je veux participer à la réforme, il est bien préférable de se rassembler autour d'elle, comme il en a été exprimé lors de la dernière session de l'Assemblée nationale de France. Valéry Giscard d'Estaing, il n'a pas de doute. »

Des représentants du Lini et de la C.G.T. ont mené un action, le vendredi 11 juillet, à la messe du puy de Dôme, à l'occasion de la fête de l'Unité de la France, organisée conjointement par le Partiien Libéral et l'Equipe. De ce fait, la cérémonie protocolaire de la messe des marins n'a pu avoir lieu normalement.

Attention contre une tentative de M. Météchin de quitter le groupe réformateur de l'Assemblée nationale, composé de députés de droite et d'une dizaine de députés socialistes, devant la partie des bureaux de la gendarmerie de Clignancourt, près de Pontivy (Morbihan). Les cloisons du hall d'entrée se sont effondrées sous le poids de l'explosion et les murs ont été lézardés. L'attention n'a pas été revendiquée.

Tentative de suicide d'un trafiquant de drogue à la prison de Baumettes. M. Jean-Baptiste Colonna, trente-six ans, a tenté de mettre fin à ses jours en se portant un coup de couteau en cœur. Il y a environ deux semaines à la prison des Baumettes, à Marseille, où il est incarcéré depuis le 1er février dernier pour trafic de stupéfiants (le Monde du 13 février). Il est gravement blessé, mais sa vie n'est pas en danger. Fils d'un des protagonistes de l'affaire du Comitat, M. Colonna est accusé d'avoir, avec trois complices, convoyé vers les Ebaux (Jura) 400 kilos d'héroïne entre 1968 et 1972.

